Projet social



2024 - 2027

8, rue Louis Pasteur HEYRIEUX - Tél. : 04 78 40 06 87
✉ : contact@cscheyrieux.fr - 🌐 : www.cscheyrieux.fr

Sommaire

Propos introductifs 1

Partie 1 – Le centre social et culturel d'Heyrieux 5

I. Les missions d'un centre social 6
II. Un peu d'histoire 9
III. Une implantation territoriale 12

Partie 2 - L'évaluation du projet social 2020-2023 15

I. L'axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble » 19
II. L'axe 2 : Renforcement de la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents 24
III. L'axe 3 : Le centre social et culturel d'Heyrieux, un acteur au service du développement territorial 28
IV. L'impact de l'imprévu dans la réalisation du projet social 32
IV.1. En quoi la crise sanitaire a eu un impact pour le centre social et les habitant·es ? ... 32
IV.2. En quoi l'évolution de la place des sénior·es au centre social contribue à l'enrichissement de son projet ? 35

Partie 3 – Eléments du diagnostic 37

I. L'analyse sociodémographique 39
I.1. La population et les familles 39
I.2. L'emploi et la formation 42
I.3. Revenus et minimas sociaux 44
I.4. Le logement 45
II. L'analyse du fonctionnement du centre social 47
II.1. Développement de l'activité et évolution du nombre d'adhérent·es 47
II.2. Les richesses humaines 49
II.3. La gouvernance associative 53

Partie 4 - Le projet social 2024-2027 59

I. Les enjeux du projet 2024-27 60
II. Architecture du projet 63
III. Les modalités de l'évaluation 72
IV. Les moyens financiers nécessaires à sa réalisation 73

En conclusion 75

Fiches actions proposées 77

Annexes 85

I. Outil d'évaluation du fonctionnement global du centre social 85
II. Outil d'évaluation du travail partenarial 85
III. Outil d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social 85

Propos introductifs

Tous les 4 ans, le travail d'élaboration du projet social est une étape importante dans la vie d'un équipement agréé centre social.

Au-delà d'une formalité, c'est une période qui permet de s'interroger sur la pertinence de notre projet et de nos actions, leur sens au regard de notre projet associatif et de nos valeurs, leur adaptation aux besoins du territoire, leur articulation avec celles des autres acteurs locaux… C'est un moment où l'on rebâtit l'action collective et à travers nos remises en questions, nos échanges, nous travaillons à proposer un nouveau contrat commun au sein duquel chacun pourra s'engager pour les années à venir.

Prendre le temps du bilan, c'est savoir étudier et analyser ce qui a été fait et comment, ce qui n'a pas été fait et pourquoi, ce qui a évolué pendant les quatre dernières années entre ce qui était envisagé et ce qui a été réalisé. C'est un travail qui permet d'envisager les changements dans leur globalité et de mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire, en tenant compte des voies nouvelles qui ont pu s'ouvrir au cours de la période, adapter notre activité à un environnement en mouvement qui tient compte de nos contraintes internes et des contraintes extérieures.

Prendre le temps du diagnostic permet de poser des regards les plus larges possible sur la situation du territoire, de définir les opportunités, les forces et les faiblesses, de comprendre les enjeux, de mettre en évidence les besoins de la population de manière à pouvoir, ensuite, proposer collectivement des réponses adaptées aux problématiques repérées.

Prendre le temps de l'élaboration, c'est mobiliser les énergies (bénévoles, habitant·es, partenaires, salarié·es), nous interroger sur le sens de notre action, porter une attention particulière aux besoins des habitant·es et élaborer un plan d'actions en cohérence avec les éléments qui sont ressortis, proposer ainsi une feuille de route pour les quatre prochaines années.

Ce temps travaillé s'est déroulé en plusieurs étapes, selon le déroulé suivant (le schéma de construction est présenté ultérieurement) :

- **D'octobre 2022 à janvier 2023, date du 1er comité de pilotage : Phase de lancement**
 - Retour sur le projet en cours (2020-2023) avec un travail de réappropriation et de bilan général collectif.
 - Elaboration de la démarche projet et d'outils, supports d'échanges avec les habitant·es.
 - Constitution d'un groupe de pilotage.

- **De janvier à juin 2023 : Mise en place de différents groupes de travail**
 - Evaluation du projet social et du projet familles en cours, des actions mises en œuvre.
 - Recueil d'informations dans le cadre de la démarche d'évaluation avec les habitant·es, les adhérent·es, les partenaires, les bénévoles, les salarié·es.
 - Recueil des données chaudes dans le cadre du diagnostic, analyse des éléments recueillis afin d'établir un portrait du territoire d'intervention et de ses habitant·es, mise en évidence des enjeux locaux.
 - Participation d'un groupe mixte salarié·es et administrateur·trices au « groupe renouvellement du projet social » mis en œuvre par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère.
 - Participation de salarié·es au Congrès des Centres Sociaux.

- **Eté 2023 : Définition des axes généraux du projet** en se basant sur les réalisations des différents groupes de travail et des données recueillies dans le cadre du diagnostic de territoire.

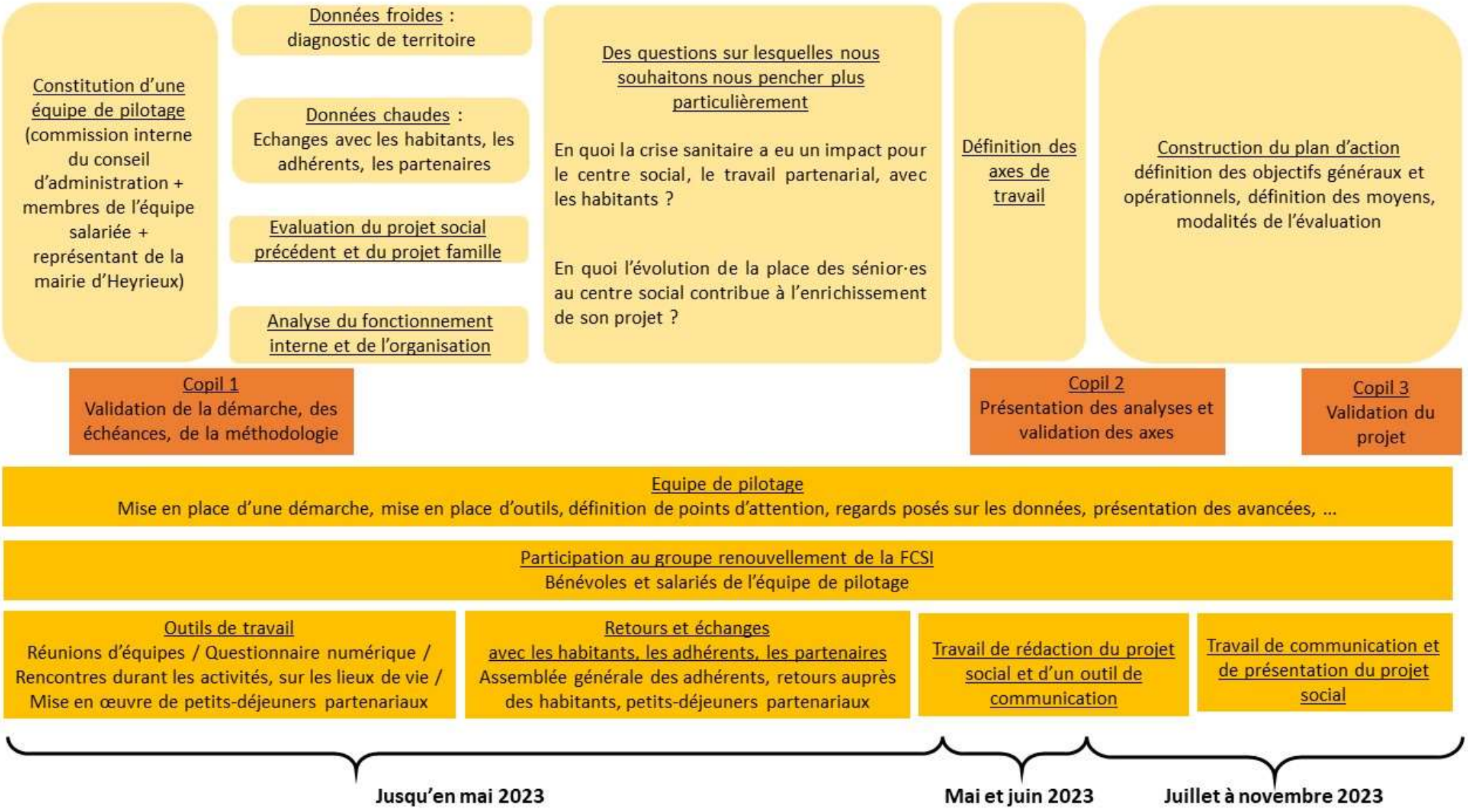
- **Septembre 2023 : 2ème comité de pilotage : Présentation du travail réalisé**
 - Restitution collective du travail réalisé aux membres du comité de pilotage élargi aux habitant·es du territoire.
 - Présentation des questions évaluatives choisies.
 - Validation des axes et des objectifs généraux du projet 2024-2027.

- **De septembre à fin novembre 2023 : Phase de finalisation**
 - Opérationnalisation des objectifs généraux définis.
 - Réalisation de fiches actions illustratives des objectifs opérationnels.
 - Travail d'écriture et de lecture du projet social.

- **Décembre 2023 : 3ème comité de pilotage : Validation du projet social finalisé en vue de l'obtention de l'agrément « Animation Globale et Coordination » et « Animation Collective Familles » pour la période 2024-2027**

- **1er trimestre 2024 : Phase de communication du projet du centre social**

C'est un travail important. Ce sera l'objet du travail mené dans le cadre de l'élaboration du projet social en vue de l'obtention de l'agrément.


Constitution d'une équipe de pilotage (commission interne du conseil d'administration + membres de l'équipe salariée + représentant de la mairie d'Heyrieux)
Données froides : diagnostic de territoire
Données chaudes : Echanges avec les habitants, les adhérents, les partenaires
Evaluation du projet social précédent et du projet famille
Analyse du fonctionnement interne et de l'organisation
Des questions sur lesquelles nous souhaitons nous pencher plus particulièrement
En quoi la crise sanitaire a eu un impact pour le centre social, le travail partenarial, avec les habitants ?
En quoi l'évolution de la place des sénior·es au centre social contribue à l'enrichissement de son projet ?
Définition des axes de travail
Construction du plan d'action définition des objectifs généraux et opérationnels, définition des moyens, modalités de l'évaluation
Copil 1 Validation de la démarche, des échéances, de la méthodologie
Copil 2 Présentation des analyses et validation des axes
Copil 3 Validation du projet
Equipe de pilotage
Mise en place d'une démarche, mise en place d'outils, définition de points d'attention, regards posés sur les données, présentation des avancées, ...
Participation au groupe renouvellement de la FCSI
Bénévoles et salariés de l'équipe de pilotage
Outils de travail
Réunions d'équipes / Questionnaire numérique / Rencontres durant les activités, sur les lieux de vie / Mise en œuvre de petits-déjeuners partenariaux
Retours et échanges
avec les habitants, les adhérents, les partenaires
Assemblée générale des adhérents, retours auprès des habitants, petits-déjeuners partenariaux
Travail de rédaction du projet social et d'un outil de communication
Travail de communication et de présentation du projet social
Jusqu'en mai 2023
Mai et juin 2023
Juillet à novembre 2023

Partie 1 – Le centre social et culturel d'Heyrieux

I. Les missions d'un centre social
II. Un peu d'histoire
III. Une implantation territoriale

I. Les missions d'un centre social

La circulaire de la Caisse nationale d'Allocations Familiales (CNAF) du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale et la circulaire du 16 mars 2016 sur les conditions de l'agrément, réaffirme les missions des centres sociaux.

• Il est précisé dans un premier temps que *les structures partagent des finalités identiques, des valeurs et des principes d'action en commun*.

- *En ce qui concerne les finalités, chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :*
 - *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes.*
 - *Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire.*
 - *La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

 Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

- *En ce qui concerne les valeurs et principes d'action, des points de repère renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes à savoir les professionnel·les, les bénévoles, les usagers et les partenaires :*
 - *Le respect de la dignité humaine.*
 - *La laïcité, la neutralité et la mixité.*
 - *La solidarité.*
 - *La participation et le partenariat.*

 Ces valeurs sont réaffirmées dans la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France, fédération à laquelle le centre social et culturel d'Heyrieux adhère.

• Il est également précisé que *le projet social adapte ses missions aux besoins des habitants du territoire. Il est la clé de voûte et se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.*

Pour cela, les missions générales des structures d'animation de la vie sociale sont confirmées à savoir :

- *Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.*
- *Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.*

et des missions complémentaires :

- *Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations permettant information et orientation, le recueil des besoins de la population.*
- *Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.*
- *Développer des actions d'intervention sociale collectives, adaptées aux besoins de la population et du territoire, en concertation avec les partenaires opérationnels.*
- *Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.*
- *Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.*

• La mise en place d'un projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, vise également à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif avec comme caractéristiques :

- *Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.*
- *Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.*
- *Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.*
- *Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.*

C’est dans ce cadre que le centre social et culturel d’Heyrieux s’inscrit. C’est un équipement à vocation locale, ouvert à l’ensemble de la population habitant la commune d’Heyrieux et les communes environnantes, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Porté par et pour les habitant·es, il répond aux besoins de chacun (en améliorant notamment la vie quotidienne de tous) et permet à chacun d’être acteur du projet.

II. Un peu d'histoire

Le centre social et culturel d'Heyrieux est une association régie par la loi de 1901 créée en 1978 et implantée sur un territoire périurbain en expansion. Il englobe la commune d'Heyrieux et s'étend sur l'ensemble des communes environnantes. L'environnement attractif du territoire intercommunal entraine en effet une évolution permanente de l'habitat avec des bouleversements au niveau de la composition de la population mais aussi dans la construction des relations entre tous.

Le centre social et culturel d'Heyrieux a donc près de 45 ans.

Parti de la volonté de quelques bénévoles, le centre social et culturel d'Heyrieux est aujourd'hui une association importante, qui agit dans différents domaines de la vie sociale et met en œuvre des services et des actions éducatives. Structure associative depuis toujours, le centre social et culturel d'Heyrieux est attaché au développement de la citoyenneté de proximité et à l'engagement collectif des habitant·es dans les actions et les projets, plus largement dans la vie de la commune.

Le projet du centre social et culturel se développe à travers différents pôles d'activités d'animation sociale :

- Un pôle petite enfance : EAJE de 30 places, Relais Petite Enfance.
- Un pôle enfance-jeunesse : ALSH périscolaire et extrascolaire à Heyrieux agréé pour un accueil de 150 enfants dont 40 enfants de moins de 6 ans, ALSH le mercredi à Valencin agréé pour 120 enfants dont 40 enfants de moins de 6 ans, ALSH pour les ados, actions d'accompagnement à la scolarité, ateliers socioculturels.
- Un pôle adultes et familles : Espace de rencontres parents-enfants, actions en direction des sénior·es, animation collective, accompagnement individuel à vocation sociale, accompagnement à la mobilité, ateliers socioculturels, jardin solidaire.
- Des actions transverses : actions de soutien à la parentalité, temps d'animation de la vie locale.

Les enjeux résident dans notre capacité à faire perdurer celles qui existent, de les ajuster le mieux possible afin de répondre aux besoins des habitant·es, de prendre en compte les développements. Le maillage entre les différents acteurs, les institutions, les élus, la population … favorise alors la recherche de l'intérêt général pour tous et avec tous.

Le centre social et culturel d'Heyrieux est reconnu de par sa singularité à travers divers agréments.

Il se réfère aux valeurs de l'Education Populaire, de l'Economie Sociale et Solidaire et du Développement Social. Depuis 2005 il est agréé « Jeunesse Education Populaire », un label qui reconnait la valeur éducative de l'association et la relation privilégiée du centre social et culturel d'Heyrieux avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et qui s'engage à respecter les critères suivants :

- Le respect du principe de non-discrimination.
- Un fonctionnement démocratique.
- Le renouvellement régulier des membres qui composent les instances dirigeantes,
- La transparence de gestion.
- L'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes aux instances dirigeantes.

Depuis juin 2018, il est agréé « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette reconnaissance est liée à son activité qui soutient les personnes en situation de fragilité, lutte contre les inégalités et les exclusions, préserve le lien social, renforce la cohésion territoriale.

Enfin, depuis le 24 août 2020, il est reconnu comme organisme d'intérêt général aux caractères culturel, éducatif et familial par l'administration fiscal. A ce titre, le centre social peut bénéficier de dons consentis sans contrepartie à l'association ouvrant droit à réduction d'impôt.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Le centre social et culturel d'Heyrieux répond à la définition donnée par la Fédération Nationale des Centres Sociaux : il existe trois maisons dans un centre social qui répondent chacune :

- <u>A une dimension individuelle</u> : la maison des services et des activités. Ce sont des activités régulières et des services adaptés aux besoins exprimés par les habitant·es
 - Des activités pour toute la famille.
 - Des sorties de loisirs et culturelles.
 - Accompagnement à la scolarité.
 - Des ateliers divers et variés.
 - Des permanences d'accompagnement individuel.
 - Des actions de soutien à la parentalité.



- <u>A une dimension collective</u> : la maison des projets. C'est l'accompagnement de projets collectifs des habitant·es pour répondre à leurs besoins.
 - Appui à la création et l'animation de groupes : les Papilles, Bulles d'Echanges, Les Jardins du Mas, ...
 - Le soutien à la vie associative locale.



- <u>A une dimension d'intérêt général</u> : la maison de la citoyenneté. C'est le développement du pouvoir d'agir des habitant·es sur les questions de société concernant leur territoire
 - Organisation d'une biennale de la parentalité.
 - Appui à l'implication des habitant·es dans les instances.
 - Mobilisation de collectifs autour de problématiques spécifiques locales : l'accompagnement à la mobilité, participation au lancement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, collectif PEPS'L (Prévention Environnement Professionnels de Santé de la région Lyonnaise)



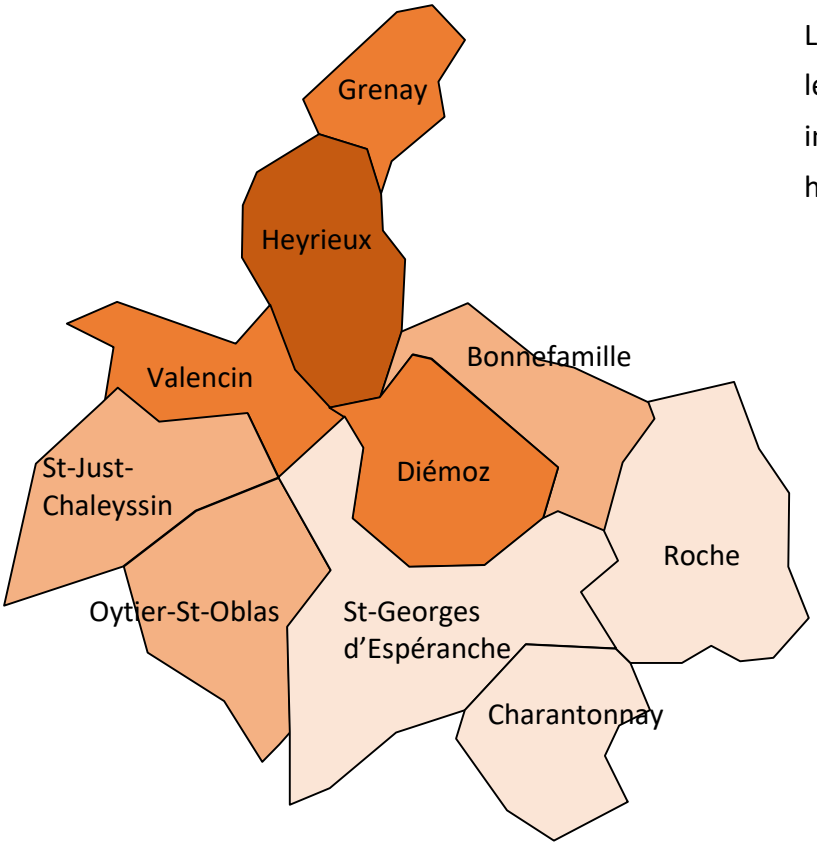
III. Une implantation territoriale

Le centre social est situé sur la commune d'Heyrieux qui se situe dans le Nord du Département de l'Isère, à une trentaine de kilomètres de Lyon, à égale distance de Lyon, Vienne et Bourgoin-Jallieu. Le nombre d'habitant·es de la commune d'Heyrieux est de 4712 habitant·es en 2019 (chiffre extrait des statistiques de l'INSEE).



Heyrieux est la commune la plus importante de Coll'in Communauté (ex communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné) qui est composée, outre Heyrieux, des communes suivantes : Bonnefamille, Charantonnay, Diémoz, Grenay, Oytier St Oblas, Roche, St Georges d'Espéranche, St Just Chaleyssin, Valencin pour un bassin de population de 24 950 habitant·es en 2019 (chiffre extrait des statistiques de l'INSEE).

Ces chiffres, ainsi que les chiffres composant le diagnostic de territoire doivent être manipulés avec prudence, de nombreuses constructions individuelles ou collectives sont en cours sur de nombreuses communes du territoire et devraient engendrer une augmentation de la population par rapport aux chiffres de 2019.



Le centre social intervient légitimement sur un territoire intercommunal de près de 25 000 habitant·es selon :

- ➔ La répartition des compétences prise en charge par les collectivités locales.
- ➔ Les actions lorsqu'elles s'inscrivent dans des champs d'actions communaux ou intercommunaux.
- ➔ Les besoins des habitant·es et la capacité du centre social à couvrir ces besoins sur différentes communes de l'intercommunalité.
- ➔ Les conventions mises en œuvre

Le 1er cercle correspond à Heyrieux, commune d'implantation du centre social. Une histoire qui dure depuis de nombreuses années, l'identification du projet par des locaux, la présence d'une équipe, des habitudes et une régularité de travail en commun participent à la forte fréquentation des habitant·es de la commune aux activités. La commune représente un bassin de population de 4 712 habitant·es s et à l'échelle du centre social, cela correspond à 53 % des adhérent·es.

Le 2ème cercle correspond aux communes de Valencin, Diémoz et Grenay. Ce sont des communes avec lesquelles le centre social agit particulièrement pour différents projets. Les habitant·es ont des habitudes de fréquentations dans les actions et services mis en œuvre au sein du centre social. Des conventions existent avec les communes. La collaboration est régulière et privilégiée. Cela représente un bassin de population de 7 305 habitant·es. A l'échelle du centre social, cela correspond à plus du quart des adhérent·es (29%).

Le 3ème cercle correspond aux communes de St Just Chaleyssin, Oytier St Oblas, Bonnefamille. Ce sont des communes avec lesquelles le centre social agit plus ponctuellement ou à travers la répartition des prises en charge de services de compétences intercommunales. Les habitant·es de ces communes fréquentent le centre social dans certaines actions, la commune d'Heyrieux se situant sur le trajet domicile-travail. A l'échelle du centre social, ces communes représentent 7% des adhérent·es.

Les cercles 1, 2 & 3 représentent un bassin de population de 16 203 habitant·es sur 25 000 habitant·es environ.

Enfin, le 4ème cercle correspond aux communes de St Georges d'Espéranche, Roche et Charantonnay. Ces communes trouvent des réponses aux besoins d'accueil des habitant·es dans une relation de proximité avec une association partenaire. La fréquentation des habitant·es aux actions mises en œuvre par le centre social est exceptionnelle. A l'échelle du centre social, les adhérent·es issus de ces communes représentent 4 % des adhérent·es du centre social.

Les autres adhérent·es viennent de communes extérieures au territoire intercommunale et participent sur des activités ponctuelles.

Ce territoire va encore évoluer dans les années à venir. En effet, le territoire est attractif avec un emplacement et des infrastructures privilégiés. Il se situe à proximité de l'agglomération lyonnaise qui est un bassin d'emploi capital de la région Rhône-Alpes. Il est entouré d'un réseau routier dense et de pôles d'échanges multimodaux facilitant une mobilité au-delà du territoire régional.

La place particulière qu'occupe le centre social sur le territoire ne doit pas faire oublier que rien n'est acquis. Nous devons nous adapter au vu des évolutions constantes car il se peut que les actions de demain soient différentes de celles d'aujourd'hui.

Partie 2 - L'évaluation du projet social 2020-2023

I. Axe 1 : Pour des réponses adaptées aux besoins et aux attentes de tous les habitant·es

II. Axe 2 : Renforcement de la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

III. Axe 3 : Le centre social et culturel d'Heyrieux, un acteur au service du développement territorial

IV. L'impact de l'imprévu dans la réalisation du projet social

IV.1. En quoi la crise sanitaire a eu un impact pour le centre social et les habitant·es ?

IV.2. En quoi l'évolution de la place des sénior·es au centre social contribue à l'enrichissement de son projet ?

L'évaluation du projet social s'est déroulée en plusieurs étapes au fil de sa réalisation. Elle a été pilotée par un groupe composé de 3 administratrices et 3 salariés dont la référente familles et le directeur du centre social. Ce groupe :

- A participé au groupe « renouvellement du projet social » mis en place par la Fédération des Centres Sociaux de l'Isère.
- A affiné les outils construits dans un souci de recueillir la parole des habitant·es.
- A défini les questions évaluatives, points particuliers du projet 2020-2023.

Enfin, la référente familles et le directeur du centre social ont participé au printemps au congrès des centres sociaux de France pour nourrir les réflexions, faire des rencontres, ... ce qui est venu sans nul doute, enrichir le travail présenté.

• Les étapes de l'évaluation

Etape 1 : un bilan des actions a été réalisé par l'équipe salariée du centre social à partir de l'outil construit dans le cadre du projet précédent (cf. annexe).

Etape 2 : Une démarche d'évaluation en direction des adhérent·es et des habitant·es a été également réalisée. Pour cela, nous avons utilisé le questionnaire élaboré (cf. annexe).
Nos améliorations dans l'usage des outils informatiques nous ont permis d'aller interroger les adhérent·es du centre social en envoyant de manière individualisée les questionnaires.
Nous avons cependant souhaité maintenir des rencontres avec les habitant·es lors de « prétextes » mises en place sur différents lieux de vie de la commune (durant le marché le vendredi matin, durant une soirée jeux dans l'espace central de l'ilot d'habitation des Bosquets, à la sortie du supermarché, lors du Kfé des habitant·es les vendredis matins dans l'espace d'accueil du centre social autour d'un café, d'un thé, d'un temps de pause conviviale animée par la référente familles).
Nous avons également mis en place un outil de recueil des impressions et des expressions chaque jour durant un mois dans l'espace d'accueil. Nous avons pour cela utilisé un arbre de Noël où chacun pouvait venir déposer une boule de couleur selon le degré de satisfaction (rouge / orange / vert).

Au total nous avons recueilli 156 questionnaires, ce qui représente 10% des adhérent·es du centre social et au moins autant de petits mots, de confidences exprimées.

Cette seconde phase nous a permis de vérifier la cohérence du plan d'actions vécu avec les attendus espérés, les besoins exprimés, nouveaux pour certains.

Etape 3 : Un Kfé des partenaires a été mis en place de manière spécifique sur la question du projet social. Nous avions en effet fait le pari de réunir des personnes d'horizons variés, représentants d'institutions et d'associations locales. Cela a été le cas des directeur·trices des établissements scolaires d'Heyrieux, de Valencin et de Grenay, des représentants de l'équipe éducative du Collège d'Heyrieux, des membres de l'équipe de la communauté de communes (médiathèque, enfance & jeunesse), de président·es d'associations locales, ... Nous avons été agréablement surpris de l'écho et de la participation à ce moment. Autour d'un petit déjeuner de 8H30 à 10H, nous avons pu échanger sur le centre social, ce qui était attendu et souhaitable pour chacun, comment les relations pouvaient encore se renforcer.

Etape 4 : Le travail réalisé a enfin été présenté lors d'un temps spécifique au sein du conseil d'administration puis lors de l'assemblée générale des adhérent·es.

• L'impact de l'imprévu dans la réalisation du projet social

Lors de la conception du projet social, nous avions déterminé les résultats attendus pour chacun des objectifs du projet. Nous savions où nous voulions aller. Il nous fallait mesurer l'écart entre la prévision et la réalisation.

Comme tout projet, le déroulé n'est pas une longue ligne droite. Nous avons rencontré des imprévus, des aléas, et les avons transformés en opportunité.

Pour cela, nous avons fait le choix d'interroger certains épisodes du projet centre social qui ont eu une importance capitale dans le déroulement de celui-ci. A ce titre, nous avons déterminé les questions évaluatives suivantes :

- En quoi la crise sanitaire a eu un impact pour le centre social et les habitant·es ?
- En quoi l'évolution de la place des sénior·es au centre social contribue à l'enrichissement de son projet ?

• Pour bien comprendre la présentation de la partie sur l'évaluation

Satisfait de la présentation de l'évaluation mise en œuvre lors du précédent projet, il nous a semblé important pour en assurer sa lecture et sa compréhension de reprendre la démarche suivante :

- Rappel du contenu de chaque axe et des objectifs généraux, les points déterminants et dans les grandes lignes, un rappel des points saillants mis en œuvre,

- Une évaluation globale et visible liée aux résultats attendus, aux indicateurs définis, aux moyens développés,
- Les actions menées, les points de réussite,
- Les fragilités et les axes d'amélioration.

Enfin, un code permettra d'avoir une vision du degré d'atteinte de chacun des axes du projet :

 Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) globalement satisfaisant

 Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) moyennement satisfaisant

 Degré de satisfaction (quant aux résultats attendus) globalement insatisfaisant

 Absence de mesure du degré de satisfaction (quant aux résultats attendus)

L'ensemble des analyses, des regards portés, constitue l'ossature de la démarche d'évaluation du projet social. Mais c'est aussi une base de construction de notre prochain projet social qui nécessite des croisements avec le diagnostic de territoire et l'évolution de la population, de ses besoins, les possibilités de nos partenaires et les réponses institutionnelles, l'inscription du centre social dans les politiques locales.

Ce n'est qu'à l'issue de l'ensemble de la démarche que nous pourrons définir le projet du centre social et culturel d'Heyrieux pour les 4 prochaines années.

I. L'axe 1 : Maintenir, développer et adapter une offre d'activités et de services concourant à un « mieux vivre ensemble »

Rappel du projet 2020-2023

Cet axe cherche à répondre à l'évolution des besoins des différents publics en considérant les spécificités de chacun.

Le centre social et culturel d'Heyrieux gère depuis de nombreuses années, différents services à destination de la population, répondant souvent aux politiques territoriales qu'elles soient communales ou intercommunales. Tout en assurant une continuité dans les actions déjà portées et en maintenant la qualité de l'offre de services et d'activités existantes, le centre social devra favoriser une prise en charge plus globale en étant attentif aux publics peu présents au sein du centre social notamment les sénior·es et plus particulièrement les sénior·es actif·ves et les adolescents. Cette attention doit aussi être portée en direction des familles qui ne viennent pas jusqu'au centre social quelles qu'en soient les raisons.

A travers cet axe, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Renforcer la proximité avec les habitant·es du territoire,
- Développer la qualité de l'accueil de manière transversale à toutes les actions et pour tous les publics,
- Promouvoir et développer les rencontres et les actions créatrices de lien social.

• **<u>Du point de vue global</u>**  

La priorisation des actions tout au long du projet en raison de la capacité des équipes, des changements ou des évolutions rencontrées, les contraintes extérieures, ont permis de répondre de manière générale aux besoins identifiés dans cet axe du projet 2020-2023.

Malgré l'épisode de confinement rencontré seulement quelques semaines après la validation du projet social, le centre social et les équipes salarié·es et bénévoles ont porté une attention particulière aux différents publics avec quelques ajustements mais aussi le développement d'actions

pour lesquelles il a fallu accélérer le processus de mise en œuvre. A contrario, cela a engendré aussi des difficultés dans la construction de temps d'animation collective, le centre social subissant certaines préconisations mais aussi des craintes induites chez les habitant·es. Ce point devra être travaillé durant les mois et années à venir.

Pour autant, en septembre 2022, la nomination de la directrice du pôle petite enfance à la fonction de référente familles et l'arrivée d'un nouvel animateur jeunesse relançaient positivement une dynamique qui s'était étiolée durant la période de confinement. Ce fut l'opportunité de lancer des expérimentations, d'ancrer des actions dans le fonctionnement du centre social, certaines ayant nécessité un peu plus de temps que d'autres notamment en ce qui concernent les adolescents, d'autres nécessitant des ajustements à venir.

Le départ à la retraite des personnes assurant la fonction accueil au sein du centre social et le suivi administratif, leur remplacement par des personnes extérieures au milieu associatif et des centres sociaux, les difficultés ont été dépassées avec des améliorations administratives (portail familles par exemple) et un recentrage du temps nécessaire à la fonction accueil.

• **Les actions menées, les points de réussites**

➔ Le développement d'actions en direction des sénior·es :

- Accompagnement à l'utilisation des outils numériques avec des ateliers hebdomadaires et un programme pédagogique,
- Atelier mensuel sur l'équilibre alimentaire,
- Activités physiques et de bien-être tous les 15 jours,
- Sorties culturelles chaque trimestre.

➔ La complémentarité de l'offre d'accueil en direction de la petite enfance :

- Travail au sein d'un pôle petite enfance avec une complémentarité sur les différentes formes d'accueil (accueil collectif au sein de l'EAJE, accueil individuel avec le Relais Petite Enfance, espace de socialisation avec Bulles d'Echanges, les ateliers parents-enfants),
- Liens réguliers entre les équipes sur les besoins des familles mais aussi sur des pratiques pédagogiques.

➔ Des services qui facilitent la vie quotidienne : Augmentation de 24 à 30 places au sein de l'EAJE Les Petits malins, RPE Colin Collines. L'ALSH Les trouve Tout a bénéficié cette dernière année d'une augmentation d'un nombre de places pour l'accueil extrascolaire (passage à un accueil possible de 150 enfants par jour), l'ALSH en direction des adolescents pendant les vacances scolaires, les séjours de vacances, ...

➔ Le soutien aux projets d'habitant·es : Les Jardins du Mas est un projet solidaire autour du jardinage, ainsi que les Papilles, un collectif qui propose des repas mensuels aux habitant·es. Ce sont autant d'exemple de projets accompagnés par le centre social et qui construisent du collectif.

➔ L'aménagement d'un espace publique numérique : 8 ordinateurs mis à disposition du public pour faciliter l'accès aux services dématérialisés.

➔ L'accès aux droits : atelier hebdomadaire « Graine de paroles » pour améliorer la langue française, accompagnement individuel selon les demandes et liens avec les institutions partenaires (France Services, CCAS, Services du Département de l'Isère, SDH, ...).

• **Les points de fragilité, les axes d'amélioration**

➔ L'amélioration de la communication :

- L'augmentation du nombre d'adhérent·es et un rayonnement de l'activité du centre social plus large nécessitent la mise en œuvre d'une information ciblée qui corresponde aux besoins et ainsi éviter une transmission trop large de l'information,
- Travailler sur ce qu'est le centre social, ce qu'il permet et ce qu'il propose au-delà des services dont il assure la gestion.

➔ La construction d'une régularité dans la transmission des informations (plan de communication) afin de baliser des repères pour les familles.

➔ L'amélioration de la qualité des accueils au sein des différents services : stabilisation des équipes d'encadrement pour faciliter les relations avec les familles et les partenaires.

➔ Les difficultés d'accueil des enfants de moins de 6 ans dans les accueils de loisirs.

➔ Réinterroger la cohérence des pratiques éducatives de la petite enfance à l'adolescence.

➔ La mise en œuvre de moments créateurs de liens sociaux intergénérationnels :

- Construction avec les habitant·es de temps festifs où l'on peut se retrouver. Cette pratique a disparu avec l'épidémie de la Covid-19 et il est difficile de recréer une dynamique,
- Inscription de l'équipe du centre social dans le projet global et au-delà d'une gestion quotidienne des services.

➔ Une fonction accueil plus adaptée aux contraintes familiales :

- Accueil administratif : jours, horaires, facilité de paiement,
- Présence sur les espaces d'accueil pour mieux connaitre ce qu'il se passe au sein du centre social, ...

➔ Les passerelles mises en place entre les différents services : passage entre la petite enfance et l'enfance, l'enfance et la jeunesse, liens avec le projet familles.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Malgré des changements au sein de l'équipe, le centre social a su maintenir ce qui fait sens au-delà des personnes à savoir le projet éducatif en direction des différents publics. En effet, l'amélioration de l'offre de services en direction des habitant·es a perduré, s'est renforcée, avec la recherche d'une complémentarité et de cohérence.

Par exemple, ces derniers mois, une évolution du nombre de places au sein des accueils de loisirs a été réalisée en lien avec les collectivités locales.

A travers ces évolutions, le centre social démontre l'attention qu'il porte aux besoins des habitant·es. Les développements du centre social sont stabilisés et viennent à prouver leur intérêt pour les habitant·es. C'est le cas notamment des actions en direction des parents. La place occupée par la référente familles est primordiale dans la construction des liens entre besoins des habitant·es et les réponses apportées.

L'évolution de la population sur le territoire intercommunal doit cependant continuer à nous interroger collectivement. Le nombre de places pour les enfants de moins de 6 ans ne répond pas à la demande des parents. De plus, la prise en compte de l'organisation géographique de la communauté de communes, les trajets pendulaires domicile-lieu de travail, doivent sans doute être un point d'appui aux décisions.

Cet aspect est à joindre à la part prise par des acteurs éducatifs sur le territoire afin de participer à la politique territoriale et conserver des axes qui nous sont chers, à savoir la mixité sociale, les liens avec les familles, et facilitent la construction d'une relation de coéducation dans l'intérêt des publics accueillis…

II. L'axe 2 : Renforcement de la complémentarité éducative du centre social avec et auprès des parents

Rappel du projet 2020-2023

Cet axe est le projet famille du centre social qui fait l'objet d'un agrément par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du dispositif Animation Collective Familles (ACF).

A travers cet axe, le centre social et culturel d'Heyrieux a la volonté d'accompagner les parents dans leur rôle, de favoriser les liens dans et entre les familles, d'améliorer le vivre-ensemble. L'équipe salariée et bénévole du centre social, le travail transversal mené en interne, le travail en réseau avec les autres acteurs développant des actions en direction des familles, seront de véritables points d'appui du développement et de mise en œuvre de cet axe du projet.

A travers cet axe, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Optimiser la complémentarité éducative au côté des familles,
- Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux,
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale.

• **Du point de vue global**



Le projet famille ces dernières années a connu quelques turbulences.

Suite à une suspension de l'agrément durant la période 2016-2019, nous avions pu faire reconnaitre de nouveau nos actions en 2021 avec l'embauche d'une nouvelle référente familles courant 2020. Après un travail mené durant un peu plus d'une année, en partie sur la période de confinement, la responsable est partie au printemps 2022. Présente lors de l'élaboration du projet, elle a ensuite été remplacée suite à une réorganisation interne. Cela nous assurait la connaissance du centre social et de son projet et reconnaissait le travail mené depuis plusieurs années par la directrice du pôle petite enfance d'accompagnement à la parentalité, de mobilisation des bénévoles, de mise en œuvre de démarches participatives.

Les graines semées en fin d'année 2022 et durant le début d'année 2023 sont maintenant de belles plantes. Le centre social est reconnu par ses partenaires, les collectivités de proximité, les familles du territoire comme un acteur qui écoute, soutient, s'engage pour et avec les habitant·es. La référente familles a suspendu son activité pour des priorités de santé mais le projet va perdurer et continuer à grandir**.** Une nouvelle référente famille arrive à l'automne pour assurer la continuité des actions initiées, les renforcer pour en faire un axe fort de l'activité du centre social.

• **Les actions menées, les points de réussites**

➔ Redynamisation du projet famille : le confinement et la période de turbulences rencontrée par le centre social sur la mise en œuvre du projet familles ont été dépassés et le travail mis en place par la référente famille en poste a largement contribué à cette stabilisation et ancrage du projet familles.

➔ Renforcement des actions parentales existantes :

- Ouverture de l'espace de rencontres enfants-parents Bulles d'Echanges sur les communes environnantes,
- Diversification des activités parents-enfants.

➔ Mise en place d'actions d'accompagnement et de soutien à la parentalité :

- Travail sur le répit parental avec des propositions de soirées pyjama trimestrielles permettant l'accueil des enfants et donnant la possibilité aux parents de prendre du temps pour eux,
- Construction et pilotage de la biennale de la parentalité en 2021 et en 2023 sur des thématiques liées aux problématiques de territoire. La 1ère édition avait pour thématique la conciliation de la vie personnelle, familiale et professionnelle des parents. La 2ème édition, en 2023, a permis de travailler et construire de la réflexion collective sur le thème de la coéducation,
- Parcours naissance : l'expérimentation initiée en 2021 par la CAF de l'Isère est mise en œuvre depuis lors par le centre social afin de répondre aux questionnements des parents et futurs parents d'enfants de moins de 3 ans. Le choix réalisé par le centre social est de baliser les trois premières années par différents temps forts de la vie de l'enfant, de la naissance à l'entrée à l'école,
- Ateliers parents-enfants pour renforcer les liens, construire les transmissions, valoriser la fonction parentale.

➔ Mise en œuvre d'actions de solidarité et de lien social : L'épidémie de Covid a fait naitre une solidarité qui avait peut-être un peu de mal à s'exprimer publiquement ces dernières années. Aujourd'hui, cette solidarité perdure et des projets collectifs naissent. Le centre social n'hésite pas à accompagner les personnes pour que les projets puissent se réaliser (Les Papilles, en direction des ainé·es, ...).

➔ Les sorties familiales qui permettent de prendre du temps pour l'ensemble des composantes de la famille. La diversification des sorties est un plus. Nous associons systématiquement les personnes aux choix des sorties, n'hésitons pas à les faire participer à l'organisation.

• **Les points de fragilité, les axes d'amélioration**

➔ Le centre social hors les murs, un lieu d'accueil sur les lieux de vie des familles : le travail mené par la référente familles a permis d'accompagner une partie de l'équipe sur ce qu'est un centre social, la fonction accueil au sein même des locaux, la place qu'occupe le centre social sur la commune. Cela a sans doute été au détriment de la mise en place de temps d'accueil hors les murs.

➔ Les manifestations intergénérationnelles : il est nécessaire de se réinventer. La population change et il est difficile de mobiliser les habitant·es. Néanmoins, nous avons travaillé à notre adaptation et nous participons à des actions menées avec d'autres structures en amenant notre soutien en moyens humains et logistiques. Au-delà de ces aspects, nous devons repenser notre implication afin que ces projets puissent devenir des projets de territoire et s'inscrire dans la durée. (Défi sans écran avec le Sou des Ecoles à Valencin, Fête du Jeu à Valencin avec l'association Valen'Jeux, Semaine bleue avec le CCAS de la commune d'Heyrieux, Semaine verte avec l'association Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement d'Heyrieux et le Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, ...).

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Le bilan est positif au regard des résultats prévisionnels attendus et ce, malgré un début de période compliquée avec l'épidémie de Covid. L'adaptation de l'équipe et le pilotage des actions du projet familles ont été des facteurs de réussite.

Le centre social est bien repéré et identifié par les familles de la communes d'Heyrieux notamment et des communes avec lesquelles il y a des habitudes de travail. L'absence d'actions régulières sur les autres communes amène à s'interroger sur la manière dont les rapprochements sont possibles.

Le centre social est reconnu et attendu par les partenaires dans le domaine de l'accompagnement parental.

La qualité relationnelle de l'équipe est identifiée et appréciée par les familles. De nouvelles activités ont vu le jour et répondent aux besoins des familles qui font confiance et trouvent un écho très positif aux initiatives et expérimentations.

Un effort de communication doit être cependant réalisé afin de mieux cibler les publics visés mais aussi pour permettre une meilleure connaissance des activités par les habitant·es qui ne fréquentent pas régulièrement le centre social.

III. L'axe 3 : Le centre social et culturel d'Heyrieux, un acteur au service du développement territorial

Rappel du projet 2020-2023

Cet axe cherche à répondre aux interactions nécessaires à la mise en œuvre des actions définies dans le cadre du projet social.

En effet, le centre social n'agit pas seul. Il œuvre dans un environnement avec lequel il construit des partenariats pour conduire des projets qui tiennent compte des ressources disponibles. Cet environnement est composé des institutions locales qui soutiennent le centre social dans son activité quotidienne et bénéficient d'un savoir-faire pour la mise en place de services. Mais il est aussi riche d'un environnement associatif avec lequel des liens se nouent pour l'organisation de manifestions et la mise en place de projets. Dans ce cadre, le centre social est parfois à l'initiative de collaborations, parfois il vient renforcer des volontés locales. Le maitre mot reste l'enrichissement réciproque des projets de chacun.

A travers cet axe, le centre social a pour ambition de répondre prioritairement aux objectifs généraux suivants :

- Encourager les coopérations et les mutualisations nécessaires à la cohérence territoriale,
- Contribuer à la reconnaissance du centre social et de son projet,
- Encourager les initiatives des habitant·es et les dynamiques participatives.

• **Du point de vue global** 

Le centre social est reconnu comme étant un acteur important du territoire, alliant savoir-faire, réactivité et disponibilité. A ce titre, il lie des relations avec des collectivités locales, avec des associations du territoire dans un souci de renforcer les projets de chaque acteur. Il accompagne aussi des habitant·es dans la construction et la réalisation de projets collectifs.

Cela se traduit par une sollicitation régulière des collectivités locales pour un accompagnement d'expérimentations ou d'amélioration qualitative de services existants. C'est le cas par exemple de l'accompagnement de la municipalité de Valencin qui a souhaité faire évoluer sa garderie vers un accueil de loisirs agréé par le ministère de la Cohésion Sociale et conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère. C'est aussi le cas de la commune de Diémoz qui organise avec le

soutien du centre social un accueil pour les adolescents pendant certaines périodes de vacances scolaires.

Cela se traduit aussi par le développement de liens avec des associations locales dans une recherche permanente d'enrichissement et de développement de projets. C'est le cas des liens construits avec le Club de recherche Historique du Nord Dauphiné, de l'association valencinoise Valen'Jeux autour du jeu sous toutes ses formes. Avec l'association Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement d'Heyrieux, le partenariat est plus historique avec le jardin solidaire qui est mis en œuvre au sein du centre social. Avec certaines autres associations, le centre social a su travailler à des mutualisations de postes, renforçant les équipes salariées de chacune.

Enfin, le centre social accompagne des collectifs d'habitant·es pour construire de projets. Par exemple, c'est le cas d'un groupe d'habitant·es qui se retrouve pour créer de la layette et la donner à des structures de solidarité.

• **Les actions menées, les points de réussites**

➔ L'évolution de la gestion administrative du centre social : Le changement de logiciel de gestion a participé à l'évolution de la gestion administrative avec la mise en place d'un portail familles, la digitalisation des documents. Au-delà de tendre vers une démarche plus écoresponsable en utilisant moins de papier, cela nous permet aussi de nous recentrer sur la fonction accueil et sur la relation avec les habitant·es.

➔ Mise en place d'un Kfé des partenaires tous les 2 mois : C'est un espace de construction collective sur des thématiques particulières et qui permet à des représentants d'institutions de se retrouver dans un souci d'élaborer des actions en commun.

➔ Le travail avec le collège d'Heyrieux : Le centre social met régulièrement en œuvre des actions en collaboration avec l'établissement scolaire durant le temps méridien mais aussi sur des semaines banalisées autour d'un thème. L'accompagnement de certains élèves en difficultés au sein de l'établissement scolaire existe également avec une sollicitation croissante chaque année. Enfin, la proximité de l'établissement scolaire et du jardin solidaire fait naitre de nouvelles perspectives et permet d'envisager des rapprochements plus réguliers.

➔ Le renforcement du bénévolat au sein du centre social : Le centre social a toujours été un espace d'engagement important. Son statut associatif mais aussi la volonté de l'équipe

d'inscrire chacun dans son projet sont des éléments facilitant cet engagement bénévole. Mais l'envie, la volonté ne suffisent pas. L'accompagnement des personnes, la compréhension de la démarche globale, de ce qu'est un projet centre social sont nécessaires afin de mieux comprendre sa place au sein de ce collectif.

➔ La collaboration avec des associations locales sur des projets communs et sur la possibilité donnée d'utiliser le matériel mutualisé. Cela enrichit la vie associative d'Heyrieux, forte de près de 80 associations environ dont une dizaine sont proches du centre social d'une manière ou d'une autre.

➔ Le portage d'innovations, la dynamique de l'équipe : Dans ce point, il est nécessaire d'entendre l'équipe au sens le plus large possible qu'elle soit salariée ou bénévole. La structure associative est également adaptée à une forte réactivité facilitante pour trouver et proposer des réponses aux problématiques rencontrées (mobilisation, mutualisation, ...)

➔ Participation aux instances et commissions territoriales.

- **Les points de fragilité, les axes d'amélioration**

➔ Une meilleure prise en compte des faits sociétaux dans le projet social et notamment la question de la transition écologique : Ce point est largement revenu lors des temps d'échanges avec les habitant·es. D'autant que le centre social est engagé depuis de nombreuses années sur un projet de jardin solidaire.

➔ La communication du centre social : Que ce soit à travers les réseaux sociaux, sur son site internet, sur papier, il est important pour le centre de travailler un plan de communication moins généraliste, plus ciblé. En effet, la diversification de l'activité doit passer aussi par un meilleur ciblage de la transmission de l'information.

➔ Travail sur la charte avec les associations et les bénévoles afin que chacun·e puisse se situer en toute connaissance de cause.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

Le centre social se modernise et s'adapte aux nouveaux modes de vie des habitant·es. Cette modernisation participe aussi à la reconnaissance du centre social aux yeux des habitant·es et des collectivités locales avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Cela nous permet aussi d'assurer une meilleure gestion administrative.

La question de la communication reste un point d'attention particulier, récurrent depuis de nombreuses années, qu'il n'est pas facile de stabiliser dans la durée. Nous avançons par palier sans trouver la bonne manière de faire la jonction entre ceux-ci. Les raisons principales qui nous amènent à porter ce regard critique sont notre difficulté :

- A dégager les moyens nécessaires pour financer une communication adaptée à notre activité en développement,
- A définir les publics cibles et adapter notre communication en fonction de leurs besoins,
- A dépasser pour chacun d'entre nous la gestion de notre quotidien pour porter le projet global de la structure.

La communication du centre social doit mettre en avant la place des habitant·es dans les différents projets. Il est important de montrer que nos projets s'appuient sur des diagnostics partagés, des envies ou initiatives d'habitant·es, de bénévoles ou d'habitant·es relais pour les mettre en œuvre.

En ce sens, il est important de noter que la mise en œuvre du Kfé des partenaires est une réussite. C'est un espace reconnu, ouvert, dans lequel chacun se sent légitime à participer. Des habitudes de travail collectif commencent à naitre. Le projet social à venir doit nous permettre de stabiliser ce fonctionnement.

Enfin, la nomination de la nouvelle référente familles en septembre 2022 a permis de relancer une dynamique bénévole au sein du centre social, dynamique qui avait connu des ralentissements suite à l'épidémie du Covid. Aujourd'hui, le centre social est reconnu comme un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement dans lequel les habitant·es peuvent mettre en œuvre des compétences au service des autres dans le cadre d'ateliers réguliers (dentelle aux fuseaux, patchwork, atelier d'accompagnement à la langue française, ...), s'engager dans des actions solidaires (layette pour des structures de solidarité, ...), construire un projet collectif, le mettre en œuvre (Les Papilles, ...) ou s'engager plus largement dans la mise en œuvre du projet social et du projet de l'association au sein du conseil d'administration.

IV. L'impact de l'imprévu dans la réalisation du projet social

Lorsque nous avons démarré le travail d'élaboration du projet social 2024-27 à l'automne 2022 et que nous avons porté un premier regard à chaud sur celui que nous vivions, nous avons pris conscience collectivement des évènements particuliers qui ont marqué ce projet.

A partir de là, il nous a semblé nécessaire d'en mesurer les impacts sur le centre social et les habitant·es.

IV.1. En quoi la crise sanitaire a eu un impact pour le centre social et les habitant·es ?

• Eléments de contexte

Quelques mois après la validation du projet social 2020-2023, l'épidémie du Covid 19 a bouleversé le fonctionnement du centre social. Quelle prise en compte des besoins des habitant·es lors de la fermeture des services ? Comment maintenir des liens avec l'ensemble des parties prenantes ? Comment assurer l'emploi des salarié·es ? Comment mettre en œuvre le projet du centre social ? Comment assurer l'équilibre économique de la structure ? Autant d'interrogations qui ont jalonné les premières semaines de la crise sanitaire et que nous avons dû traiter.

Avec le recul, nous avons pu faire un point sur les impacts de la gestion de la crise sanitaire sur le centre social et la mise en œuvre de son projet.

Il est à noter dans un premier temps que le centre social a su s'adapter afin de continuer son activité :

- Nous avons pu construire différentes strates d'organisation de l'équipe salariée. Tandis qu'une équipe de pilotage resserrée assurait à distance et en visio la veille et l'organisation globale de l'association, nous avons maintenu une salariée en présentiel pour traiter les liens entre tous : courriers, réception des appels téléphoniques, redirection des informations, ... Pour le reste des équipes et principalement les équipes en face-à face pédagogique, nous avons proposé de solder les récupérations acquises, les congés payés et avons mis en œuvre des travaux que nous n'avons pas eu le temps de faire ou qui pouvaient être réalisés en distanciel. Enfin, nous avions une communication spécifique en direction des salarié·es afin de les tenir au courant des évolutions et préparer le retour de l'activité.

- Nous avons fait le choix de maintenir des liens avec les adhérent·es du centre social. Pour cela, des points hebdomadaires ont été réalisés en direction des adhérent·es et des personnes fréquentant le centre social. L'usage des outils numériques a facilité le maintien des relations. Cela nous a permis aussi de recueillir les impressions et les ressentis des personnes.

- Maintien des services organisés par le centre social (EAJE, Accueil de loisirs, Relais Petite Enfance, ...) dès que possible, contraignant les équipes et les familles à jongler au gré des conditions d'accueil imposées et facilitant l'accueil des enfants du personnel prioritaire ou bénéficiant de mesures éducatives.

- Maintien des actions d'accompagnement à la parentalité qui étaient autorisées par les autorités. Le centre social a en effet fait le choix de maintenir le plus possible tout ce qui n'était pas interdit. En ce sens, il est important de souligner l'engagement des équipes qui ont répondu systématiquement présentes dès qu'elles en avaient l'occasion.

- Mise en place de nouveaux types de relations avec les usagers : à ce titre, nous avons proposé un certain panel d'outils à disposition des personnes afin de maintenir ces activités : des tutos et la possibilité de venir chercher le matériel pour les ateliers créatifs, des visios pour les ateliers linguistiques, ...

- Développement d'innovation afin de faciliter l'organisation des familles : le centre social a mis en place en lien avec la commune d'Heyrieux un accueil parascolaire pour les enfants lorsque les écoles se sont remises à accueillir des élèves en ½ groupes.

- Développement d'actions de solidarité : Fabrication de masques en lien avec le CCAS de la commune d'Heyrieux dans le cadre d'un réseau de couturières avec la mise à disposition de matériel et le recueil des réalisations.

- Enfin, nous avons initié des mutualisations pour diminuer les coûts et commander du matériel de protection. Ces mutualisations ont été réalisées avec des associations locales mais aussi des collectivités locales.

• **Ce qui ressort globalement de la gestion de la crise sanitaire :**

➔ Le centre social a une force de réaction et d'adaptation importante face aux imprévus. Le modèle associatif est sans doute facilitant pour assurer cette réactivité.

➔ Le centre social est en capacité d'initier et mettre en œuvre des réponses aux problématiques des habitant·es. L'aspect innovant des réponses est un plus. L'élaboration collective, l'écoute de chacun, les habitudes de travail, permettent de s'adapter et d'inventer si besoin de nouvelles manières de faire.

➔ Le centre social sait s'outiller pour construire les actions et répondre aux problématiques des habitant·es. La capacité d'investissement du centre social a donné la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles réponses aux besoins des habitant·es et a facilité les liens entre toutes et tous grâce à l'usage de nouveaux outils.

➔ Le centre social sait mutualiser des moyens avec des partenaires pour répondre aux problématiques des habitant·es. C'est dans l'adversité que l'on connait les rapprochements nécessaires à une bonne utilisation des ressources. Même si cela perdure encore un peu, le dépassement de la crise sanitaire engendre un repli sur soi et il n'est pas rare d'oublier ce qui a pu constituer une force à ce moment-là.

L'équipe du centre social est reconnue dans sa globalité pour son écoute des besoins des habitant·es et les relations qu'il construit avec chacun. Cela n'a pas toujours été le cas. Cette qualité et cette disponibilité est également une des raisons de la réussite du projet, de son adéquation avec les besoins exprimés et perçus, de l'engagement bénévole qui existe et perdure depuis de nombreuses années.

IV.2. En quoi l'évolution de la place des sénior·es au centre social contribue à l'enrichissement de son projet ?

• Eléments de contexte

Dans le projet social 2020-2023, nous notions que le centre social était un prestataire de services qui agissait principalement pour répondre aux besoins d'accueil des familles. Le centre social gère en effet, depuis de nombreuses années, différents services à destination de la population, répondant souvent aux politiques communales ou intercommunales. C'est le cas notamment de l'EAJE Les Petits Malins, de l'ALSH périscolaire et extrascolaire Les Trouve Tout.

Les échanges avec les habitant·es et nos partenaires au moment de l'élaboration du projet précédent sont venus confirmer que les publics peu présents au sein du centre social avaient des besoins et que le centre social devait être attentif à ce que tous les publics puissent trouver une place et une prise en compte de leurs préoccupations.

Depuis lors, le centre social a pu saisir des opportunités et développer un projet en direction des sénior·es. Ce projet a permis la mise en œuvre d'action de soutien au bien-vieillir (atelier d'initiation à l'usage des outils numériques, nutrition et alimentation, activité physiques), conforter l'action d'accompagnement à la mobilité, construire une programmation d'accès à des sorties culturelles.

Néanmoins et au-delà d'une proposition d'activité, des effets indirects ont été ressentis au sein du centre social.

• Ce qui ressort globalement de l'évolution de la place des sénior·es au centre social :

➔ Une diversité d'adhérent·es qui fréquentent le centre social : ce public ne vient pas trouver des réponses à des besoins particuliers (hormis peut-être dans le cadre des difficultés de mobilité qu'ils peuvent rencontrer) mais souhaitent de la rencontre, du lien social, de la convivialité, ... l'activité n'est souvent que prétexte.

➔ Développement d'actions intergénérationnelles et notamment d'actions grands-parents/enfants : le développement des actions en direction des sénior·es vient conforter certains éléments du diagnostic que nous avions perçus. Les parents font appel à la solidarité familiale quand ils le peuvent. La mise en place d'activités auxquelles les grands-

parents et les enfants participent sont autant d'occasion de construire des relations favorisant la coéducation.

➔ Une augmentation du bénévolat : les sénior·es et notamment ceux qui conservent une certaine activité ont du temps à consacrer aux autres. La proximité du centre social et l'accueil qui leur est réservés permettent leur investissement bénévole au sein de l'association. C'est ainsi que nous sommes en capacité de mesurer une augmentation du bénévolat au sein du centre social dans l'organisation d'activité. On peut citer par exemple le groupe Les papilles qui mensuellement prépare un repas ouvert. Ce collectif est composé de 7 personnes dont 6 retraité·es qui ont plaisir de se retrouver, de montrer leur savoir-faire, d'accueillir une trentaine de convives et vivent ensuite un projet collectif qu'elles ont construit. C'est donc une véritable richesse pour le centre social avec des personnes disponibles et engagées.

➔ Transformation de la définition et des missions du projet famille : L'organisation interne du centre social engendre un pilotage des actions en direction des sénior·es par la référente familles. Ce pilotage n'était pas prévu au départ et nous avons dû renforcer le pôle adultes & familles afin de maintenir et renforcer le projet familles tel que défini au départ à savoir des actions de soutien à la parentalité et construire de nouvelles stratégies pour l'organisation de temps d'animation de la vie locale, notamment en favorisant des partenariats d'activités avec d'autres structures associatives du territoire.

Cette nouvelle orientation du projet du centre social est un plus pour le territoire et ses habitant·es d'autant que la population a tendance à vieillir comme cela a été présenté au sein du diagnostic de territoire. Cela répond à des problématiques rencontrées par des personnes qui connaissent des difficultés (aide à la mobilité, usage des outils numériques) mais aussi plus globalement à une tranche d'âge qui vient chercher au centre social un accueil, une écoute, une attention.
Le projet social que nous construisons devrait venir confirmer la mise en œuvre d'un projet en direction des sénior·es.

Partie 3 – Eléments du diagnostic

I. L’analyse sociodémographique
 I.1. La population et les familles
 I.2. L’emploi et la formation
 I.3. Revenus et minimas sociaux
 I.4. Le logement
II. L’analyse du fonctionnement du centre social
 II.1. Développement de l’activité et évolution du nombre d’adhérent·es
 II.2. Les richesses humaines
 II.3. La gouvernance associative

Le diagnostic a été réalisé à partir de différentes sources de données, certaines permettant l'analyse des données dites « froides » :

- Des points saillants du diagnostic réalisé en 2021 par le Cabinet ID-ES en vue de l'Analyse des Besoins Sociaux de la communauté de communes Coll'in communauté et de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale.

- Des statistiques de l'Insee : nous avons utilisé pour cela les données des communes de l'ensemble des 10 communes composant la communauté de communes avec une attention particulière pour les communes avec lesquelles le centre social travaille régulièrement, les données compilées de la communauté de communes et celles du Département de l'Isère. Les données disponibles pour l'échelle communale et intercommunales sont les données de 2019 qui viennent en comparaison avec les données utilisées lors du précédent projet et qui dataient de 2015.

- Des données de la caisse d'Allocations familiales de l'Isère de l'année 2021 qui viennent éclairer certaines données de l'Insee et affiner certaines représentations des caractéristiques de la population.

D'autres sont des points d'appui de l'analyse de notre fonctionnement interne actuelle :

- Les travaux issus du conseil d'administration par l'ensemble des administrateur·trices lors d'un temps spécifique puis partagés dans un 2ème temps à partir de l'analyse réalisée.

- L'analyse partagée du fonctionnement de l'équipe du centre social avec la particularité d'une évolution de la composition de l'équipe et une connaissance de ce qu'est un centre social à renforcer.

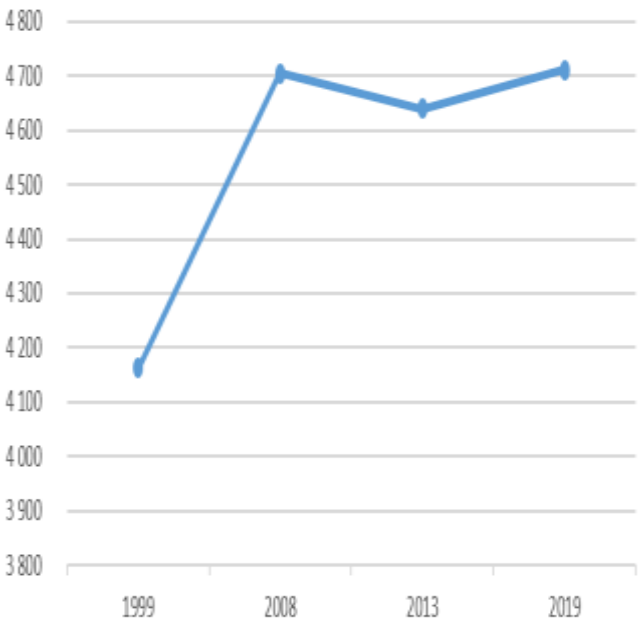
- Les perceptions que nous ressentons au quotidien auprès des habitant·es, dans l'accueil que nous mettons en œuvre au siège administratif, dans les différents espaces dont le centre assure la gestion pour l'accueil des publics et durant les temps d'accueil que nous provoquons sur des espaces de vie de la commune.

- Lors du Kfé des partenaires qui s'est réuni en février 2023 sur le thème du projet social et des liens avec les acteurs du territoire. Ce temps a été réalisé en présence de services de collectivités locales, d'associations locales et de représentants d'institutions.

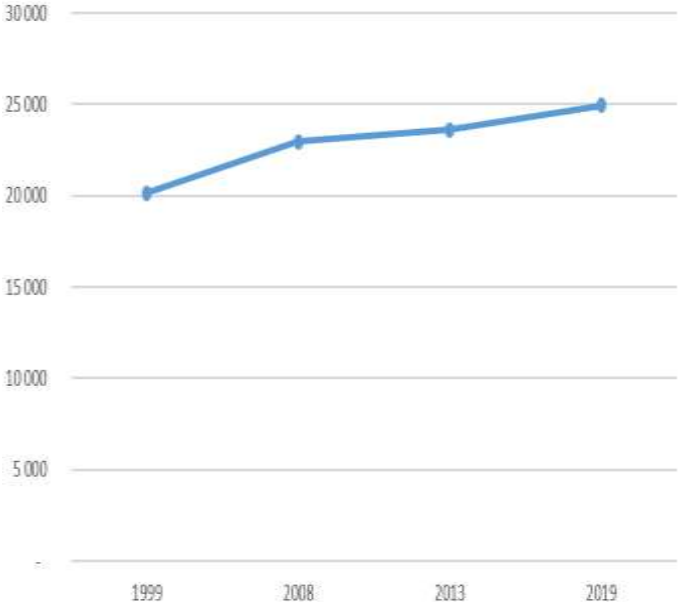
I. L'analyse sociodémographique

I.1. La population et les familles

Evolution de la population de la commune d'Heyrieux depuis 1999



Evolution de la population de la communauté de communes depuis 1999



Il y a une augmentation de la population sur la commune d'Heyrieux qui est passée de 4 163 habitant·es en 1999 à 4712 habitant·es en 2019. Cette hausse représente 13.19 % de hausse de manière globale même s'il y a une faible baisse entre 2008 et 2013 (-1.40 %).

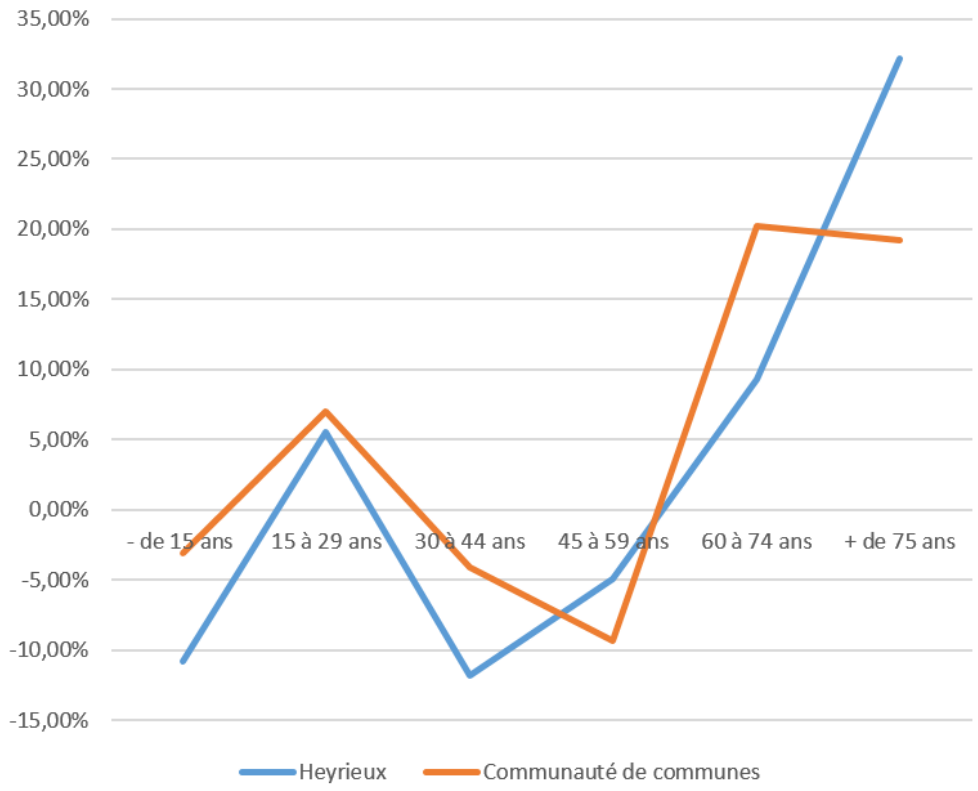
Cette tendance est équivalente sur le territoire intercommunal.

La variation de la population est due principalement :

- Au solde migratoire lié à l'installation de populations nouvelles sur le territoire qui vient chercher une qualité de vie différente (passage d'un environnement citadin à un environnement périurbain voire rural sur certaines communes du territoire),
- Au solde naturel positif lié à un nombre de décès inférieur au nombre de naissances.

Depuis les chiffres sur lesquels le diagnostic s'appuie (2019), il y a de nombreuses constructions à Heyrieux mais également sur les différentes communes du territoire, constructions principalement de logements collectifs. Cela va indéniablement faire évoluer les chiffres évoqués.

Evolution de la structuration de la population de 2013 à 2019



La composition de la population par tranches d'âge nous donne les clés de lecture suivantes sur la période de 2013 à 2019 :

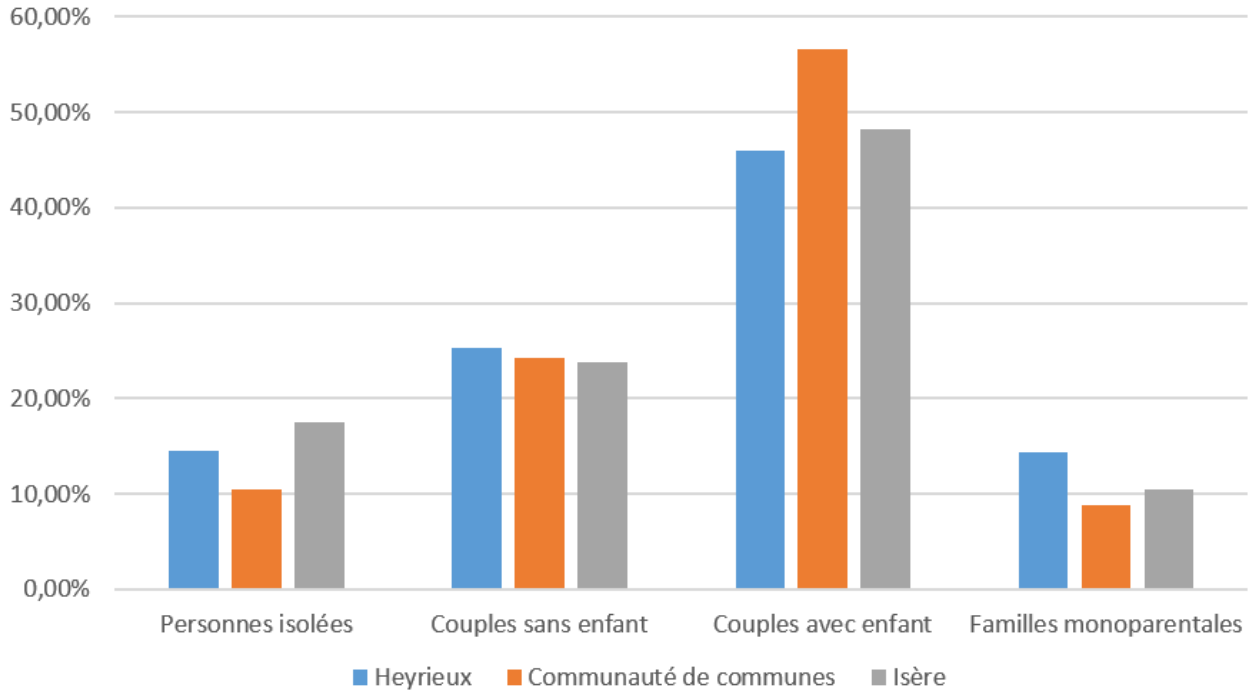
- Une tendance à la baisse pour les tranches d'âge des moins de 15 ans, des 30 à 59 ans, phénomènes similaires que ce soit sur la commune d'Heyrieux ou plus largement sur la communauté de communes,
- Une tendance à la hausse pour les autres tranches d'âge avec une forte hausse des personnes de + de 75 ans.

Ces données nous permettent d'identifier les points suivants :

- Un nombre de naissances qui diminue proportionnellement au nombre d'habitant·es depuis une dizaine d'années,
- Un boum des adolescents et jeunes adultes depuis quelques années ce qui n'était pas le cas sur la période 2008 – 2013 (–7% sur la commune d'Heyrieux),

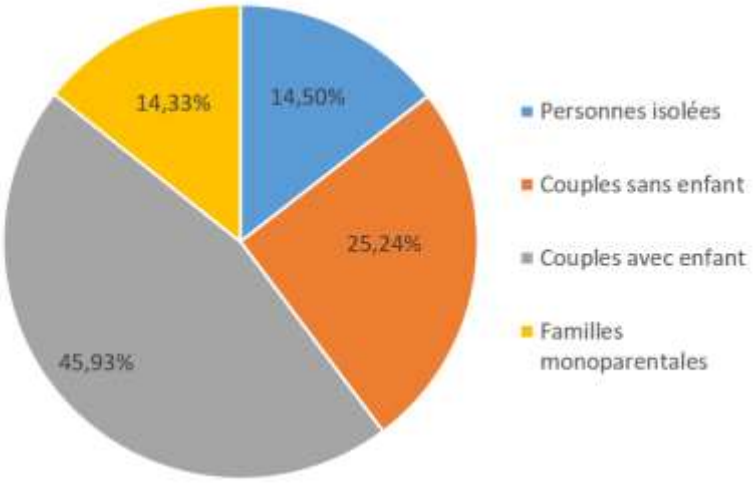
- Une baisse continue de la tranche d'âge des 30-44 ans qui se rapproche des bassins d'emploi notamment l'agglomération lyonnaise avant de revenir sur le territoire,
- Un vieillissement de la population sur la période qui s'est encore accentué par rapport à la période 2008-2013,
- Un écart qui doit interroger les liens entre les générations et les espaces de socialisation nécessaires à leur rapprochement.

Compositions des ménages en 2019



Le modèle familial local correspond en grande majorité à un couple (80 % des ménages de l'intercommunalité) avec enfants (56% des ménages de l'intercommunalité). Ces chiffres se situent au-delà de la moyenne départementale mais sont en diminution depuis 2008. Cela peut s'expliquer par la tendance au vieillissement de la population dont les enfants grandissent et quittent le cocon familial.

Composition des ménages sur la commune d'Heyrieux en 2019

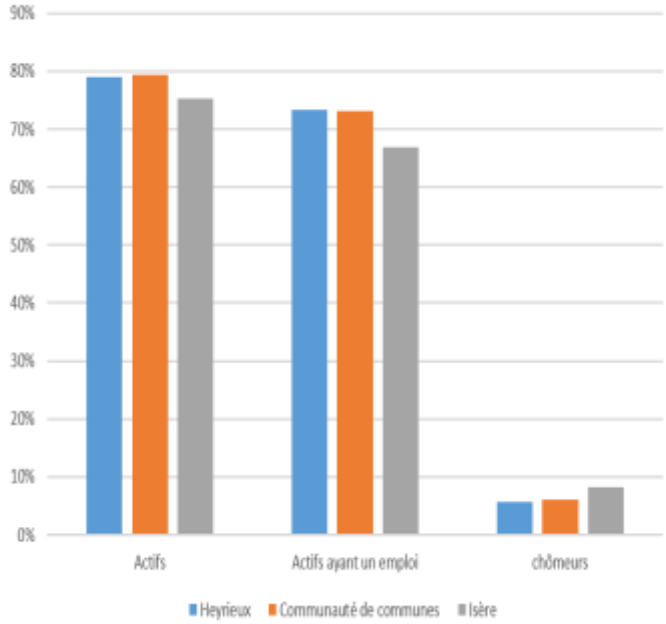


La part des personnes en situation d'isolement et les familles monoparentales, quant à elle, sont en deçà des moyennes départementales. Néanmoins si l'on étudie plus précisément les chiffres de chacune des communes, il apparait, sur la commune d'Heyrieux, un taux plus important de familles monoparentales quelles que soient les échelles de comparaison (près du double par rapport à la communauté de communes ou par rapport au département de l'Isère).

Concernant les personnes isolées, le taux est à croiser avec le phénomène de vieillissement de la population, le taux de personnes seules augmentant avec l'âge.

I.2. L'emploi et la formation

Emploi en 2019

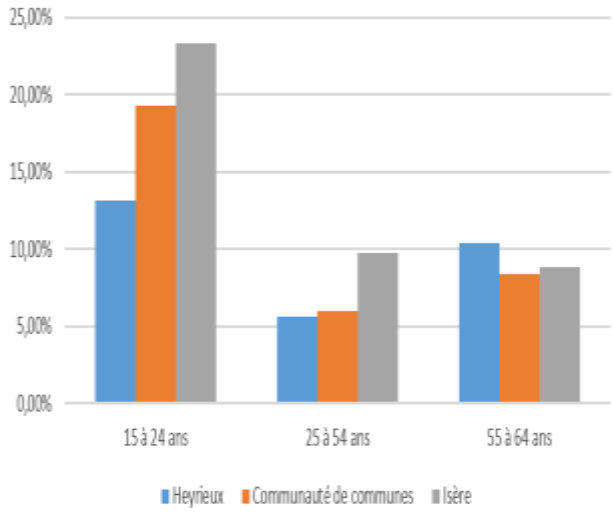


La population active représente 79% des habitant·es du territoire de la communauté de communes ou de la commune d'Heyrieux. La composition des actifs ayant un emploi correspond essentiellement à des salarié·es en CDI ou des titulaires de la fonction publique. Cette notion est présente aussi bien chez les hommes (74% en 2019) et s'accentue encore plus chez les femmes (81% en 2019).

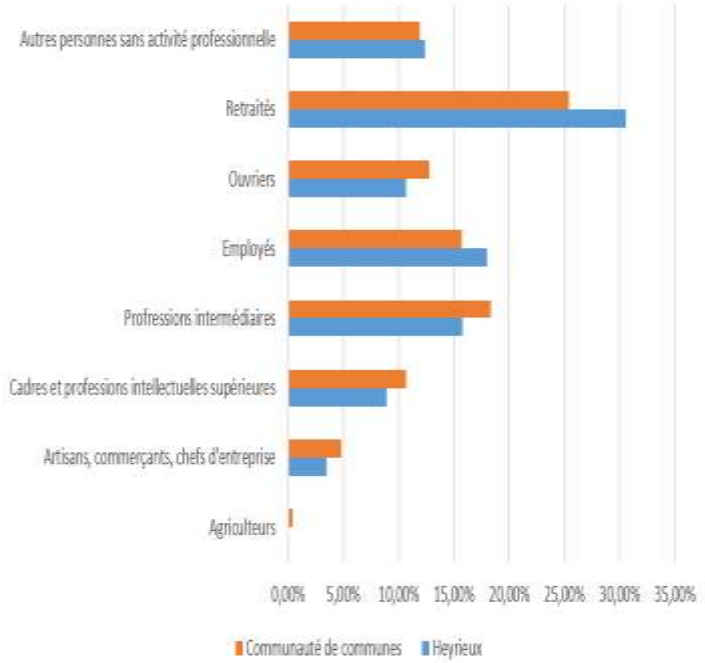
Le taux de chômage est d'un peu moins de 6% à Heyrieux quand il est juste au-dessus de 6% sur le territoire intercommunal.

Le taux de chômage est globalement stable depuis 2008 quelle que soit l'échelle locale sur laquelle nous portons notre regard. Le chômage touche en premier lieu la tranche d'âge des 15 à 24 ans et ce, depuis plus de 10 ans, mais est de plus en plus important chez les personnes de 55 à 64 ans.

Chômage en fonction de l'âge en 2019



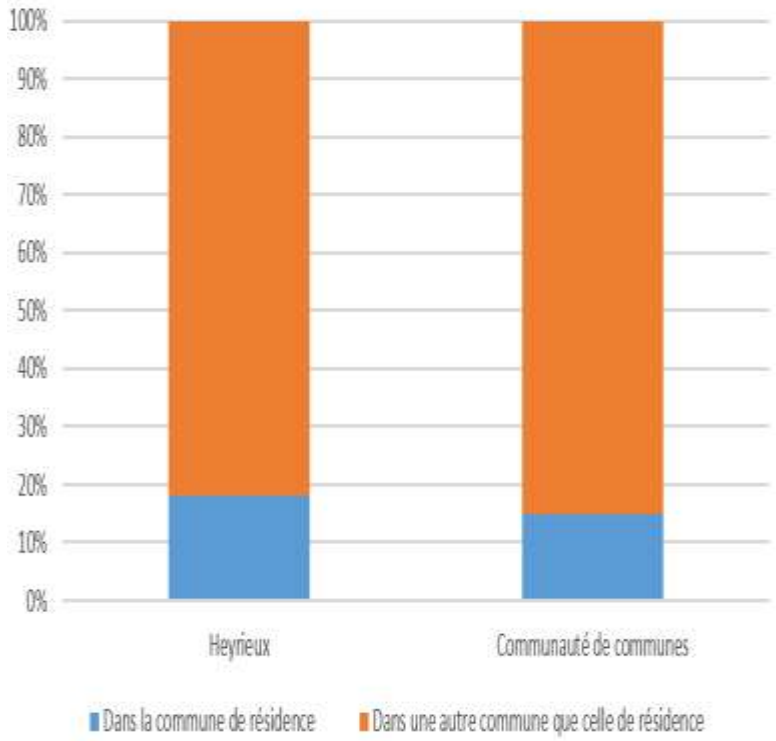
Catégorie socioprofessionnelle en 2019



L'analyse des catégories socioprofessionnelles laisse apparaitre les proportions de la population active ayant un emploi les plus représentées chez les employés (18%) suivi des professions intermédiaires (16 %). Les catégories « ouvriers, cadres et professions libérales » représentent +/- 10% de la population active ayant un emploi.

Ces chiffres sont stables depuis une dizaine d'années hormis pour la catégorie des ouvriers en baisse de 5 points. Cet élément est sans doute à mettre en perspective avec le prix du foncier en augmentation et un accès à la propriété plus difficile.

Lieu de travail des actifs qui résident dans la zone en 2019

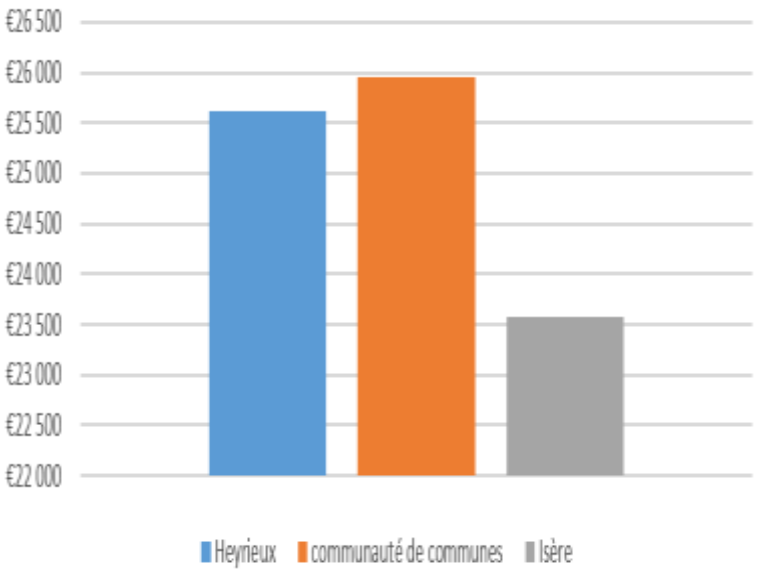


La très grande majorité des habitant·es de la commune d'Heyrieux, du territoire intercommunal de manière plus générale, travaillent en dehors de leurs communes de résidences (plus de 80%), plus particulièrement sur les bassins d'emplois de Lyon, St Quentin Fallavier (+/- 33%) et Bourgoin-Jallieu (18% environ).

Il n'est donc pas surprenant sur un territoire peu desservi par les transports en commun que la voiture soit le mode de déplacement privilégié pour aller au travail (9 actifs sur 10).

I.3. Revenus et minimas sociaux

Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2020



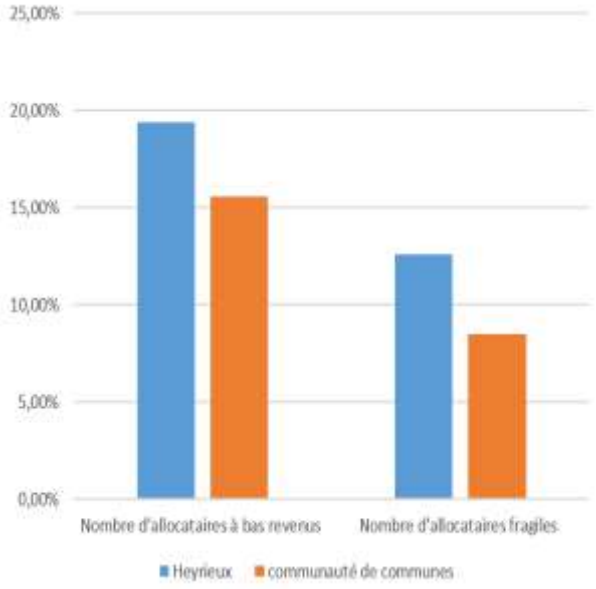
La médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2020 est supérieure à la moyenne départementale (23 580 €). Cependant, elle est légèrement inférieure à celle de la communauté de communes (25 950 €).

Cela s'explique par une proportion plus importante des classes moyennes intermédiaires et supérieures importantes dans la communauté de communes.

Le fait que les familles ont dans l'ensemble des revenus équivalents ou supérieurs à la zone de comparaison ne doit pas occulter une réalité sociale plus nuancée. En traitant les données concernant la part des prestations dans les ressources des allocataires, on note certaines informations significatives :

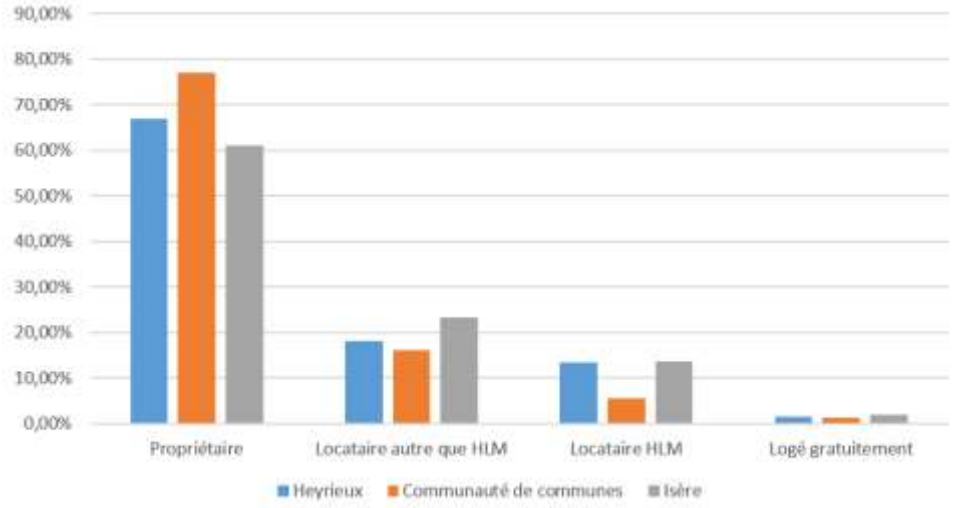
- La part des allocataires à bas revenus (dont le revenu par unité de consommation est sous le seuil de bas revenus), est de 19.40% sur la commune d'Heyrieux. Il est en baisse ces dernières années (24% en 2017) mais reste au-dessus de indicateurs de la communauté de communes (15.60%).
- La part des allocataires fragiles (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations) est de 12.60% à Heyrieux alors qu'il est de 8.50% sur la communauté de communes. Cette dernière est donc en augmentation par rapport à 2017.

Focus sur la précarité en 2020



I.4. Le logement

L'ensemble des chiffres concernant le logement doit être manipulé avec prudence. En effet, ces dernières années, de nouvelles constructions ou réhabilitations ont vu le jour sur l'ensemble des communes.

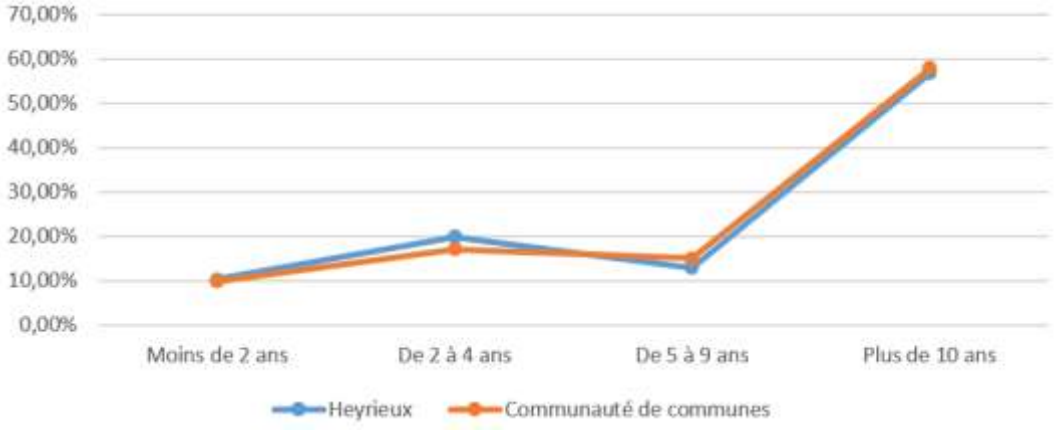


Statut d'occupation en 2019

Si on analyse les chiffres de 2019, il apparaît que la part des ménages propriétaires de leur logement sur le territoire est de 77% pour la communauté de communes tandis qu'il est de 67% sur la commune d'Heyrieux et plus de la moitié des logements locatifs à loyer modéré sont sur la commune d'Heyrieux (569 logements sur 1191 logements sur la communauté de communes).

Le type d'habitat majoritaire sur l'ensemble du territoire est la maison individuelle (72% sur la commune d'Heyrieux et 85% sur le territoire intercommunal) composée pour près de la moitié d'au moins 5 pièces.

La majorité des ménages du territoire est installée depuis au moins une dizaine d'année dans le même logement (6 habitant·es sur 10).



Ancienneté d'aménagement dans la résidence principale en 2019

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

A proximité des bassins d'emploi plus importants que sont Lyon et à une moindre échelle Vienne, Bourgoin-Jallieu, la communauté de communes est un bassin dont la très grande majorité des habitant·es travaillent à l'extérieur.

Ce territoire se caractérise par une croissance démographique importante due à l'arrivée de l'extérieur d'une population nouvelle. Cette croissance risque encore de s'accentuer dans les mois à venir en raison d'une programmation immobilière en cours sur de nombreuses communes du territoire.

L'éloignement entre bassin d'emploi et lieu de vie interroge l'organisation familiale et les services que peuvent trouver les familles sur les différentes communes. Cette contrainte pose aussi la question de la construction des relations sociales locales et du vivre-ensemble, ainsi que celle de la mixité des populations entre « ceux d'ici » et les « nouveaux » qui arrivent des villes. La crise sanitaire a sans doute aussi amplifié les difficultés de socialisation par la suspension des évènements générateurs de liens sociaux et la fragilisation du tissu local. Le centre social doit être un facilitateur de socialisation afin d'éviter tout clivage de la population.

Les caractéristiques de la population avec une composition majoritaire de parents avec enfants viennent confirmer qu'ils ont besoin de soutien dans l'exercice de leur fonction parentale avec une adaptation à leur mode de vie nouveau qui éloigne des bassins d'emplois.

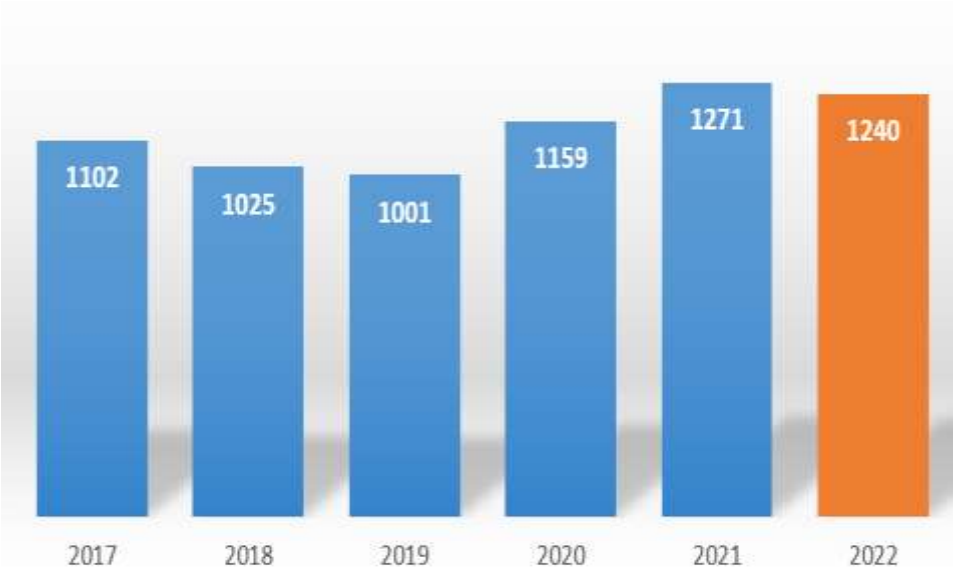
Enfin, le vieillissement de la population avec une augmentation de la tranche d'âge des plus de 60 ans posent aussi la question du bien-vieillir sur le territoire et de la définition d'espaces favorisant une mixité intergénérationnelle de la population.

Cela va nécessiter des besoins complémentaires sans nul doute et le centre social est attentif aux attentes de la population et s'inscrit dans le projet politique du territoire. Cela nécessitera également des moyens humains, financiers, matériels, supplémentaires si le centre social continue à être un interlocuteur de ce projet de développement avec de nouvelles opportunités avec les habitant·es, les élus du territoire et les partenaires institutionnels.

II. L’analyse du fonctionnement du centre social

II.1. Développement de l’activité et évolution du nombre d’adhérent·es

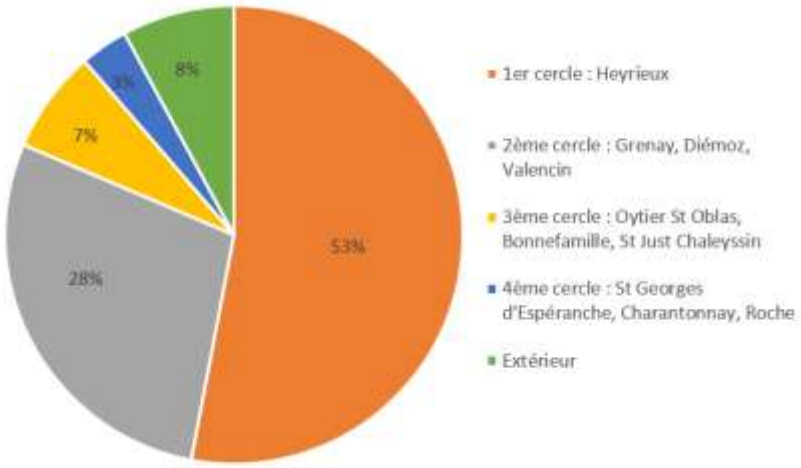
Le nombre d’adhérent·es du centre social et culturel d’Heyrieux (participation aux activités, utilisation des services mis en œuvre, investissement bénévole au bon fonctionnement du projet du centre social) est quasi équivalent à celui de l'an passé et surtout en augmentation constante depuis plusieurs années.



Nombre d‘adhérent·es au sein du centre social

Répartition des adhérent·es par communes

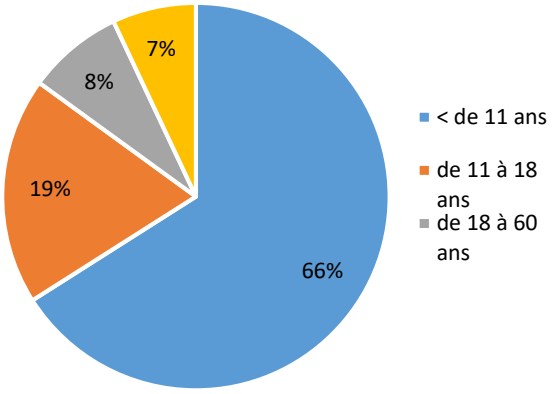
Les adhérent·es du centre social habitent très majoritairement la commune d’Heyrieux (53%), plus largement la communauté de communes (92 %). Plus les communes sont éloignées (c’est le cas du 4ème cercle), moins les habitant·es fréquentent le centre social.



Répartition des adhérent·es par âge

La grande majorité des adhérent·es ont moins de 11 ans (66%). Le centre social répond alors aux besoins d'accueil des familles.

La fréquentation des adolescents est plus modeste même s'ils représentent 19% des adhérent·es.



La diversité de l'offre permet à chacun de trouver au centre social un espace de découverte, de plaisir et de vie sociale. Nous devons cependant nous interroger sur la typologie des familles qui fréquentent le centre social et le faible pourcentage de familles à faible revenus.

Différentes raisons expliquent les raisons de cette hausse du nombre d'adhérent·es au sein du centre social.

Tout d'abord, l'activité s'est fortement développée en cohérence avec l'évolution de la population et la saisie d'opportunités liée à une fonction de veille de l'équipe ainsi que le rayonnement du centre social à l'échelle de la communauté de communes. En effet, depuis plusieurs années, le centre social est partie prenante, parfois à l'initiative, du développement d'activités et de services qui améliorent la vie quotidienne des habitant·es de la commune d'Heyrieux et des communes environnantes. Le centre social s'est également positionné sur de nouvelles réponses à construire dans les années à venir. Ces dernières s'inscrivent dès à présent dans une politique territoriale comme en témoigne leur mention dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée à l'échelle de la communauté de communes. Ces nouveautés sont souvent le prolongement d'expérimentations mises en place par des bénévoles suite à des projets collectifs des habitant·es.

Ce développement nécessite des moyens afin de répondre aux exigences règlementaires. Il devient essentiel alors de structurer l'organisation afin de maintenir un haut niveau d'exigence du pilotage du projet social tout en trouvant des réponses pour financer le maintien des expérimentations et de terrains d'applications.

II.2. Les richesses humaines

Pour mener à bien la réussite du projet, le centre social et culturel d'Heyrieux s'appuie sur une équipe de salarié·es permanent·es, une équipe d'intervenant·es en vacation, des bénévoles qui interviennent à différents niveaux du projet.

• L'équipe salariée

Le centre social compte actuellement 33 Equivalents Temps Plein (ETP) dont un peu plus de 28 correspondent à des postes de salarié·es permanent·es. L'organigramme présente l'organisation et l'articulation de l'équipe (cf. page suivante). Quelques éléments d'explication sur l'équipe salariée et sa constitution :

- Par salarié·es permanent·es, nous entendons des salarié·es qui portent le projet du centre social auprès des différents publics. C'est la mission principale partagée par l'ensemble des salarié·es dès l'embauche.

- La configuration de l'équipe avec près de trois-quart de changement depuis la validation du dernier projet social pour diverses raisons (évolution naturelle de l'équipe avec des salarié·es en retraite, changement de fonction au sein de l'équipe, éloignement entre le lieu de domiciliation et le lieu d'activité professionnelle et la hausse des coûts de transport ; inflation qui amènent chacun à chercher des équilibres économiques). Les personnes sur des postes clés sont cependant restées au sein de l'équipe ce qui a permis d'assurer la continuité du projet mis en œuvre.

- L'association a fait le choix de recruter des personnes essentiellement en CDI à temps plein. En effet, l'éloignement géographique et l'absence de transport en commun engendrent certaines difficultés à recruter et il est nécessaire d'adapter notre offre de poste à cette réalité géographique.

- La recherche d'une plus grande transversalité au sein de l'équipe afin de construire de la complémentarité, de la cohérence et de l'attractivité tant en terme de missions qu'au niveau du nombre d'heures proposées. Coïncidence ou pas, cet objectif s'est imposé à nous en même temps que la nouvelle grille de rémunération conventionnelle. Certains postes ont été construits sur plusieurs pôles de façon à inscrire la transversalité au cœur de certains profils

de postes, afin d'offrir une certaine continuité du lien avec le public et d'inscrire la transversalité au cœur de l'organisation de travail.

- La volonté de contenir une masse salariale acceptable par nos partenaires locaux a été le fil conducteur de nos travaux tout au long de l'année 2023 avec l'horizon du changement de la grille classification de la rémunération au 1er janvier 2024. Nous avons saisi les opportunités pour faire évoluer le fonctionnement et renforcer l'équipe pour assurer le développement de l'activité.

• Les bénévoles

Mesurer le bénévolat au sein du centre social, c'est interroger la manière dont participent les habitant·es à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et le pilotage du projet social. Lors de la démarche de renouvellement du projet social, cette manière d'agir quotidienne, qui se réalise de manière transversale, fait émerger de manière plus visible les attentes et les besoins des habitant·es.

La participation des habitant·es constitue l'existence même du projet centre social. Il n'y a pas de centre social sans une coopération entre professionnel·les, adhérent·es dont certains occupent une fonction d'administrateur·trice, et partenaires.

La participation des habitant·es, cette recherche permanente d'implication, nécessite cependant un accompagnement, une écoute active, une attention sans jugement, de la part de l'équipe. Cela nécessite un accompagnement par les « cadres » de l'association non pas de par leur statut mais plutôt de par leur ancienneté, leurs expériences et leurs connaissances. Ces cadres peuvent être salarié·es et bénévoles.

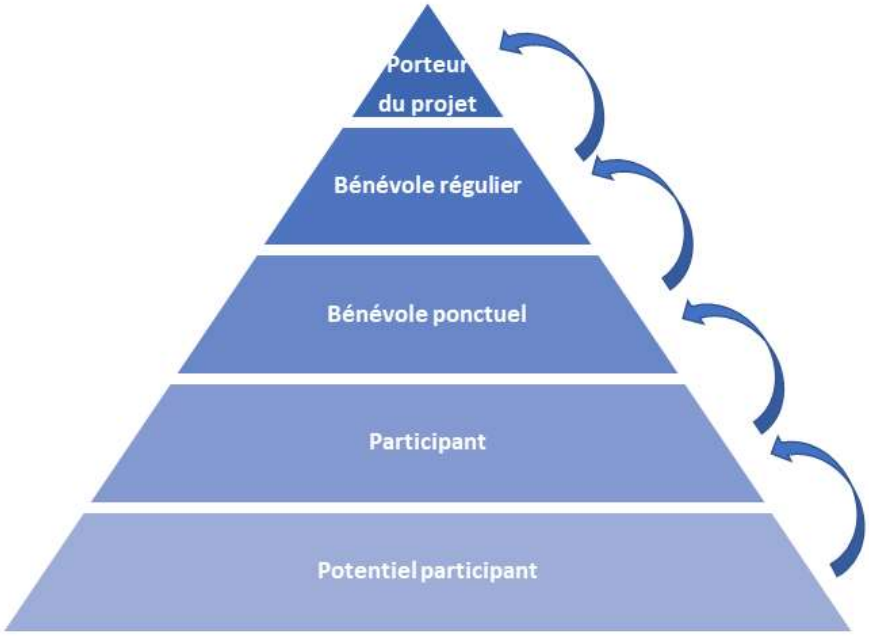
Depuis sa création, le centre social favorise l'engagement bénévole. Les propositions de bénévolat sont nombreuses et diversifiées afin d'ouvrir les possibilités à toutes les formes de bénévolat souhaitées par les personnes. Les bénévoles engagés au sein du centre social appuient fortement les professionnel·les dans l'exercice de leurs missions, participent à la création et à la mise en œuvre des activités et des actions et conduisent le pilotage du projet social et du projet associatif. Leur action revêt un caractère extrêmement précieux pour mener à la réussite du projet.

Cela peut prendre la forme d'un engagement très ponctuel (mise en place d'un temps festif, petits bricolages, …), parfois par un engagement régulier (ateliers socioculturels, aide à l'apprentissage de

la langue française, accompagnement à la scolarité, ...). L'engagement pour certains dépasse le quotidien et les bénévoles s'inscrivent alors dans une fonction d'administrateur·trices de l'association portant le projet de développement social local.

En comptant les administrateur·trices du centre social, ils sont près d'une quarantaine à s'investir régulièrement au sein du centre social, certains d'entre eux participant de manière plurielle.

En reprenant le modèle de la pyramide de Maslow, il est possible de schématiser l'engagement des habitant·es et l'accompagnement nécessaire des « cadres » et « futurs cadres » de l'association :



CENTRE SOCIAL CULTUREL D'HEYRIEUX

ÉQUIPE DE SALARIÉ·E·S PERMANENT·E·S

Octobre 2023

29 salarié·es | 24 femmes - 5 hommes | 28.35 ETP
21 CDI | 3 CDD | 5 contrats d'apprentissage

COMITÉ DE PILOTAGE PARTENARIAL ⟷ **CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMMISSIONS INTERNES**

DIRECTEUR
Pilotage du projet social - Garant des orientations stratégiques de l'association - Organisation - Communication

Directeur
Laurent PARIS

REFERENTE FAMILLES
Pilotage du projet famille

Référente Familles
Marie-France PERIER

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES
Pilotage opérationnelle des services et des projets - Garant du cadre règlementaire, pédagogique et administratif - Gestion d'équipes et face-à-face pédagogique

Responsable Relais Petite Enfance	Responsables Enfance & Jeunesse	Responsable Jeunesse
Stéphanie SCHILDKNECHT	Charlène RIGARD Krystel MARCHETTI	Joey TONTON

DIRECTRICE DE L'EAJE
Coordination organisationnelle et pédagogique de l'EAJE

Directrice EAJE
Mélody DUMOUX

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE
Accueil, Comptabilité, Paie

Assistante de gestion
Emmanuelle BAUDEQUIN

Accueil - Secrétariat
Aude PAGNARD

Comptabilité - Paie
Sylvie JACMARD Sylvie ROUILHAC Groupement employeur LSA

EQUIPE PEDAGOGIQUE
Mise en œuvre opérationnelle des cadres réglementaires, pédagogiques et administratifs - Face-à-face pédagogique

Référentes de Groupes
Mathilde CORNILLON (BB) Manon EYDANT (MG)

Auxiliaires Petite Enfance
Audrey BARGEL (*CP à tps partiel*) (MG) Maud BOURDILLON (MG) Nathalie CAPELLA (MG) Manon HEUZE (MG) Laura LEVEQUE (BB) Tessa MURACCIOLE (BB) Coralie PICARD (MG) Nathalie ROCLE

Animateur·rices
Mathieu DANVE (*CDD*) Enfance/Jeunesse et Parentalité Fabien FOROT Enfance/Jeunesse Julia MERLIN (*CDD*) Enfance/Jeunesse et Jardin Partagé Florence SABATIER Enfance/Jeunesse, Seniors et Parentalité

Accompagnateur Mobilité des Habitants
Philippe REMY(*CDD*)

Ilana NORMAND (*CA → 6.2025*)
RPE / Parentalité

Alicia FALLET (*CA → 12.2024*)
Marie SAINT-OLIVE (*CA → 08.2024*)
Sandy ANGELIER LEPLAN (CA → *08.2024*)
Enfance

Marie TRAININI (*CA → 08.2025*) (MG)
EAJE

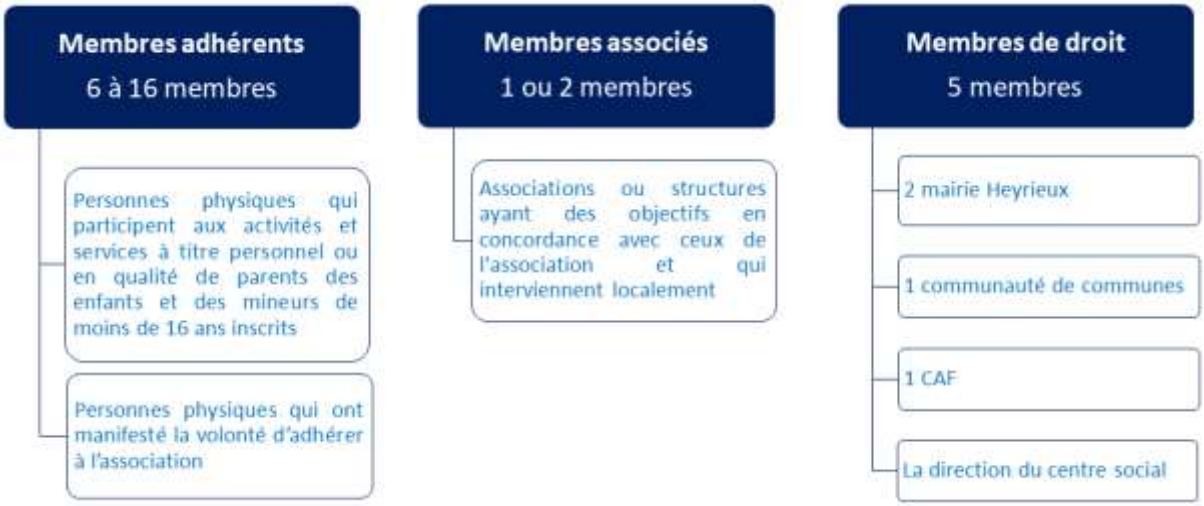
Vilayvanh BACCAM (*SL → 03.2024*)
Parentalité

CM = Congé Maternité ----- CP = Congé Parental ----- CA = Contrat d'Apprentissage ----- SL = Stage Long ----- CDD = Contrat Durée Déterminée

II.3. La gouvernance associative

Par gouvernance associative, on entend les modalités de pilotage et de régulation, l'établissement des règles et des processus qui définissent la manière dont les acteurs participent à la prise de décision et qui orientent les actions d'une structure. La gouvernance traite de la question de l'exercice et du partage du pouvoir comme du partage des responsabilités. S'interroger sur la gouvernance revient donc à se questionner sur la démocratie interne de la structure pour faire vivre le projet collectif, en associant les parties prenantes à la prise de décision. Au sein du centre social, divers espaces assurent la gouvernance.

• **Le conseil d'administration** du centre social est composé de la manière suivante :



C'est l'instance de pilotage du projet de l'association. Il fait ou autorise tout acte qui entre dans l'objet de l'association et dans le cadre des résolutions de l'assemblée générale : désigne le bureau, délègue et contrôle la gestion courante, conventionne avec les collectivités, nomme et donne délégation au directeur, constitue et détermine chaque commission.

C'est une instance politique qui délègue la gestion courante au bureau et à l'équipe salariée. Même si d'autres rendez-vous sont possibles, certains temps d'échanges dont les objets sont déterminés, sont obligatoires :

- En juin/juillet : Installation de la vie associative (élection du bureau, règles de fonctionnement, mandat, ...),
- En octobre : point complet sur l'année scolaire à venir, les inscriptions,

- En novembre/décembre : validation du budget et du plan de formation pour l'année N+1,
- En février : point complet sur l'année civile passée,
- En avril/mai : validation des comptes de l'année N-1 et préparation de l'assemblée générale.

Le bureau de l'association assure le fonctionnement du centre social, l'exécution des décisions prises, rend compte au CA, et soutient l'équipe de pilotage dans son travail. Il se réunit tous les mois.

Lors de l'assemblée générale en juin 2023, 51 personnes étaient présentes représentant 68 pouvoirs de vote. Bon an, mal an, cela est dans la moyenne de la fréquentation que nous connaissons chaque année.

Depuis l'assemblée générale de juin 2023, le conseil d'administration est composé de 14 personnes représentants les adhérent·es et d'un bureau composé de 6 personnes. Une rapide photographie de la composition du conseil d'administration dans son collège de représentants des adhérent·es montre qu'il est composé essentiellement de femmes (12 femmes pour 2 hommes) et d'une grande majorité de personnes en activité salarié·es (9 personnes pour 5 personnes à la retraite).

• **Des commissions de travail** sont mises en œuvre. Les commissions sont en charge d'une question déterminée dans le cadre du fonctionnement de l'association (finances et ressources humaines, projet social, vie de l'association). Elles sont composées de membres issues du conseil d'administration mais peuvent, pour certaines, être ouvertes à des personnes extérieures ayant exprimé le désir de participer. C'est le cas notamment de la commission « Projet Social ».

La commission « Finances » participe à la construction budgétaire, aux choix nécessaires à l'équilibre économique, aux dialogues de gestion avec les collectivités locales. Elle se réunit :

- En Juillet, octobre de l'année N et en février N+1 dans le cadre du point de situation comptable annuel,
- En Octobre-Novembre de l'année N dans le cadre de l'élaboration du budget de l'année N+1,
- En Mars-Avril de l'année N+1 dans le cadre de la clôture comptable de l'année N.

La commission « Ressources Humaines » qui s'assure de la régularité de gestion des ressources humaines, participe à la construction d'une politique de l'emploi, valide la gestion des ressources humaines de l'association et participe au recrutement de certains postes au sein du centre social.

La commission « Vie de l'Association » dont l'objet est de construire des « parenthèses » de convivialité favorisant la création de relations entre bénévoles, administrateur·trices et salarié·es.

La commission « Projet Social » qui a pour objet de s’assurer de l’élaboration du projet social, de sa mise en œuvre, de son suivi et de son évaluation.

CE QUE L'ON PEUT RETENIR

La reconfiguration de l'équipe nécessite un travail d'acculturation, un travail d'accompagnement pour que chaque membre de l'équipe puisse être porteur du projet social auprès des publics. Des salarié·es doivent acquérir de l'expérience pour solliciter les adhérent·es et les habitant·es, les impliquer, les amener à participer à la définition et à la réalisation des activités menées.

La construction d'une culture professionnelle au sein de l'équipe, inexpérimentée quant à la forme d'intervention sociale mise en œuvre, permettra de dépasser la gestion d'activités ou de services.

L'évolution naturelle de l'engagement des adhérent·es au sein du conseil d'administration engendre également ce besoin d'acculturation de ses membres afin que chacun puisse mesurer les jeux et les enjeux qui se jouent dans les relations que ce soit en interne du centre social ou avec l'externe.

En effet, même s'il existe une mobilisation importante des représentants des adhérent·es (14 membres sur 16 places), les plus ancien·nes administrateur·trices ont souhaité arrêter leur mandat et se tourner vers d'autres formes de bénévolat plus en proximité avec le public ou se recentrer vers des préoccupations plus personnelles.

Ce sont pour ces raisons qu'un travail de renforcement de la fonction politique des administrateur·trices est à reconstruire.

Enfin, ces deux entités de travail qui se côtoient doivent apprendre à travailler en commun dans un objectif de réalisation du projet. Cela nécessite du temps pour apprendre à se connaitre, comprendre les préoccupations réciproques, trouver les espaces de rapprochement. Cet objectif est sans doute à réaliser lors du prochain projet social afin que la juxtaposition devienne une complémentarité au service du projet et des habitant·es.

EN QUELQUES MOTS

Ces quatre premières parties permettent de situer le centre social dans son environnement et de faire un état des lieux de l'existant que ce soit dans une dimension projet ou dans une dimension organisationnelle. C'est à partir de là qu'il sera possible de réfléchir au projet social à venir et à la manière d'y parvenir.

Nous avons conscience que des ajustements seront nécessaires, notamment si les critères et indicateurs pour les mesurer sont clairement énoncés.

Quelques points de repères sur le projet :

- Le centre social a une influence qui va au-delà de la commune d'Heyrieux. Il agit sur l'ensemble de la communauté de communes et plus spécifiquement sur les communes situées autour d'Heyrieux.

- La population d'Heyrieux et en parallèle celui de la communauté de communes est en évolution. Des constructions immobilières sont en cours ce qui va sans doute engendrer des besoins complémentaires. Le centre social agit au côté des collectivités pour apporter des réponses à ces besoins.

- Le centre social a su élargir ses champs d'intervention en développant principalement des actions en direction des sénior·es et en dessinant les prémices d'actions en direction de la jeunesse. Les actions de soutien à la parentalité sont bien présentes au centre social et la gestion de services a pour objet de répondre aux problématiques des parents au-delà des besoins d'accueil. Ce sont des outils au service de l'accompagnement des parents dans une globalité.

- L'équipe reconstruite autour du projet social a su redynamiser certains points en sommeil et notamment les relations avec les bénévoles et les partenaires.

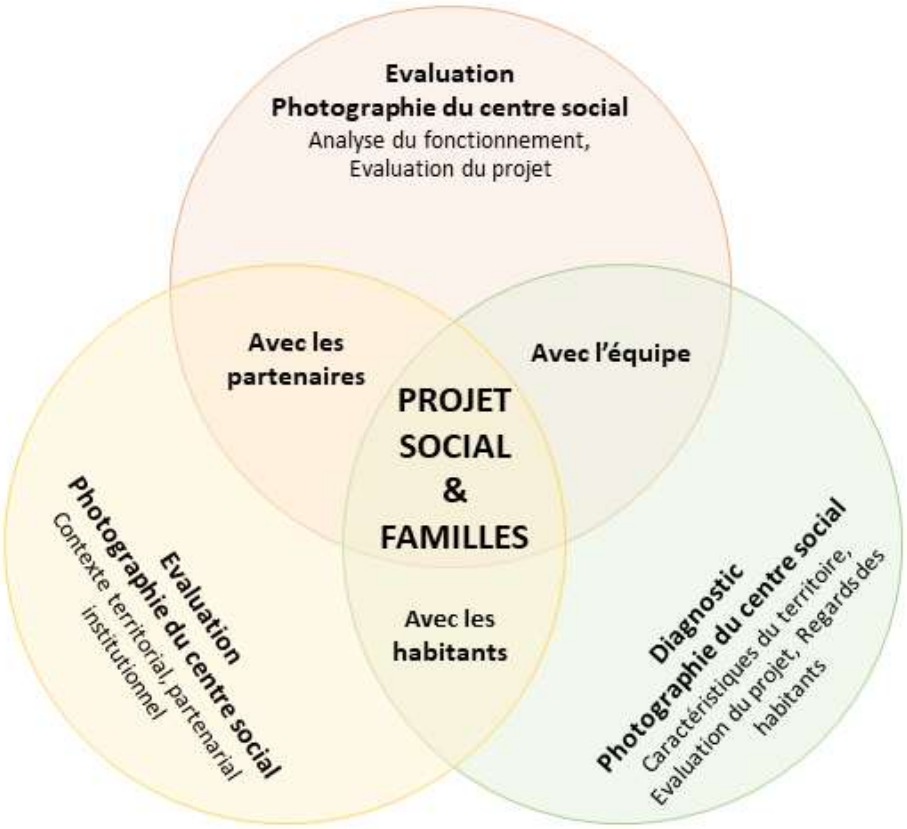
- Le centre social a su dépasser les difficultés rencontrées lors du projet 2020-2023, difficultés externes avec la crise épidémique et ses impacts sur le fonctionnement, mais aussi les difficultés internes notamment l'impact de l'inflation et l'augmentation des salaires sur le budget du centre social. Cela démontre une structure en mouvement qui tient compte des

différentes dimensions que sont le projet de développement social local et l'entreprise à vocation sociale.

- L'équipe salariée a été stabilisée. Le centre social et culturel a construit son organisation pour répondre aux objectifs du projet tout en étant conscient des contraintes externes. Il est cependant nécessaire de la renforcer pour assurer le développement de l'activité. Cela reste fragile mais c'est nécessaire pour que le projet social soit un outil de conduite de l'action de chacun ou le devienne.

- Cette stabilisation devra se réaliser en parallèle de celle concernant la gouvernance associative afin d'améliorer la complémentarité entre les deux entités.

Schématiquement, le travail engagé depuis plusieurs mois maintenant peut être représenté ainsi :



Partie 4 - Le projet social 2024-2027

I. Les enjeux du projet 2024-27
II. Architecture du projet
III. Les modalités de l'évaluation
IV. Les moyens financiers nécessaires à sa réalisation

I. Les enjeux du projet 2024-27

Concernant le projet social 2020-2023, les éléments qui ressortent de l'évaluation sont positifs, le projet pensé et présenté a été en grande partie mis en place, les objectifs ont été globalement atteints. Après croisement de l'ensemble des données issues de l'évaluation et du diagnostic, nous avons essayé de définir les éléments prioritaires pour envisager au mieux les orientations, axes et objectifs de travail.

Ces enjeux se situent à différents niveaux de relations et s'entrecroisent les uns avec les autres :

- Un niveau concerne le rapport entre les habitant·es et le territoire,
- Un niveau concerne l'organisation interne du centre social.

• En ce qui concerne les habitant·es et le territoire

A travers cet enjeu, il nous semble important de travailler l'ensemble des procédures de mise en relations avec les habitant·es, de l'accueil à la mise en œuvre des services et des activités qui apportent réponses et facilitent la vie quotidienne.

L'accueil est un lieu de recueil de la parole des habitant·es, qui nous permet d'adapter nos actions en fonction des attentes et des demandes de la population dans la mesure du possible. Il peut être délocalisé à l'endroit où les services sont mis en place. Des informations générales sur le fonctionnement de la structure sont données. Les inscriptions aux diverses actions proposées par le centre social y sont réalisées. La reconfiguration des équipes nécessite de retravailler la définition de la fonction accueil au sein d'un centre social, afin qu'il ne se limite pas à la gestion administrative d'inscription à des services. La fonction accueil se doit d'être mieux partagée par l'ensemble de l'équipe et nécessite disponibilité et écoute de la part de tous.

Pour cela, nous devons aussi adapter notre politique et nos outils de communication afin de nous adapter aux différents publics que nous souhaitons toucher. Pour autant, la communication ne peut se résumer uniquement à une compétence technique qui permet de faire des jolis supports. C'est aussi l'occasion de fédérer les parties prenantes autour d'un projet commun, de faire connaître nos valeurs, nos manières d'agir et de montrer ce qu'est le centre social et ce qu'il co-construit.

Nous devons également être attentifs à la qualité de nos services afin que des espaces de rencontres des habitant·es perdurent. Nous devons être à l'écoute des besoins et participer à la construction des réponses adaptées afin de faciliter l'organisation familiale et la vie quotidienne des habitant·es.

Nous souhaitons également faire la promotion de la place des parents en accompagnant les familles dans le développement et l'épanouissement de leur enfant et en développant une fonction « Ressource » sur la question de la parentalité. Enfin, la configuration du territoire éloigné géographiquement des bassins d'emplois, et l'évolution de la structuration de la population, viennent interroger la construction du vivre-ensemble au sein de la commune. Nous devons essayer de développer des espaces favorisant la mixité sociale, intergénérationnelle, géographique et ainsi créer du lien social.

• En ce qui concerne l'organisation interne du centre social

Le projet à venir va demander une attention particulière au fonctionnement de l'équipe au sens large, c'est-à-dire équipe salariée et équipe bénévole. Un accompagnement des nouvelles personnes va être nécessaire pour s'approprier l'objet de notre activité, le cahier des charges de l'agrément, le lien entre les deux. Nous devrons également faciliter la transversalité de chacun dans la réalisation d'un projet commun.

Pour cela, le centre social se doit d'accueillir les initiatives individuelles, les accompagner afin de permettre à chacun de construire un parcours d'engagement et renforcer le pouvoir d'agir des habitant·es.

Le centre social agit au sein d'un environnement et compose avec d'autres acteurs, pour conduire des projets qui tiennent compte des ressources disponibles, des compétences de chacun afin d'organiser et d'améliorer la vie sur le territoire. Durant le projet à venir, le centre social souhaite consolider et développer les partenariats avec les acteurs et affirme que seule la mutualisation de moyens permettra de répondre efficacement à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins des habitant·es. Plutôt qu'une logique de concurrence, le centre social souhaite s'inscrire dans une démarche de renforcement des projets réciproques.

• Une manière d'agir transversale au sein du centre social, une approche écoresponsable auprès des publics mais aussi auprès des professionnel·les

La thématique du développement durable est une préoccupation de société et le centre social a le souci de se situer en soutien des habitant·es et des professionnel·les dans leurs envies d'agir.

Depuis plusieurs années, le centre social est attentif aux enjeux du développement durable à travers différentes actions :

- Mise en place d'espace de sensibilisation, de découverte ou d'apprentissage sur les techniques de jardinage, dans le cadre des Jardins du Mas et dans les mois à venir d'un nouvel espace de jardin collectif,
- Mise en place d'un transport collectif pour améliorer la mobilité sur la commune d'Heyrieux,
- Diverses occasions de faire venir une ferme pédagogique au Pôle Petite Enfance ou de s'initier à la culture dans le cadre d'un jardin pédagogique et mettre en œuvre le tri des déchets à l'accueil de loisirs,
- Digitalisation de la gestion administrative pour éviter le plus possible l'utilisation du papier,
- Travail avec le personnel communal sur la question du gaspillage alimentaire,
- Education au circuit court dans le cadre de l'action Du Marché à l'Assiette.

Ces principes se déclinent dans une démarche en interne, une démarche tournée vers les usagers. Les actions se réalisent dans le cadre de partenariat avec des structures de proximité telles que l'association Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement d'Heyrieux et du Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, mais surtout grâce au soutien de l'équipe municipale.

Le projet à venir souhaite inscrire l'organisation des actions dans une démarche écoresponsable.

L'architecture du projet présenté ci-après va permettre de visualiser la structure générale de notre projet social pour la période 2024-27. C'est le fruit du travail réalisé depuis une petite année et la base de travail des actions présentées ensuite.

Par souci de lisibilité, nous avons fait le choix de présenter l'axe 2 comme étant le projet particulier à destination des familles support de l'agrément de la structure au dispositif « Animation Collective Famille ».

II. Architecture du projet

En nous questionnant sur ce que nous souhaitions mettre en place, ce sur quoi nous souhaitions agir et comment, en nous inspirant des missions et des valeurs des centres sociaux et des réalités du territoire, nous avons donné corps au projet, identifier les objectifs généraux et les objectifs opérationnels pour chacun des axes que nous souhaitons poursuivre dans les années à venir.

C'est ainsi que nous avons construit l'arborescence de notre nouveau projet social.

Les actions seront identifiées et rattachées au projet dans un 2ème temps. Certaines existaient déjà dans le projet précédent, toutes ne pourront peut-être pas être réalisées, d'autres apparaitront en fonction de nos capacités et des ajustements seront à faire au fur et à mesure que le projet avancera.

AXE N° 1 : UN CENTRE SOCIAL QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANT·ES			
Objectifs généraux	**Objectifs opérationnels**	**Résultats attendus (impact social)**	**Indicateurs de résultats**
Accueillir, informer et orienter l'ensemble des habitant·es	Organiser des lieux privilégiés d'écoute et de dialogue avec et entre les habitant·es au sein du centre social et hors les murs Réaffirmer les missions premières de l'équipe du centre social dans sa globalité	- Reconnaissance du centre social comme lieu d'accueil de tous les publics - Implication plus importante des habitant·es dans le projet social - Qualité de l'accueil - Une équipe à l'écoute et dans l'échange avec les usagers - Une conception partagée de la fonction d'accueil au sein du centre social	- Valorisation de la fonction accueil - Diversification des formes d'accueil - Appropriation des projets par l'ensemble des membres de l'équipe - Echanges, formation et accompagnement des membres de l'équipe - Satisfaction des usagers quant à l'accueil vécue et l'information reçue - Retour des partenaires
Contribuer à la reconnaissance du centre social et de son projet	Mieux faire connaitre le centre social en tant que lieu de rencontres et d'échanges Améliorer notre communication à destination des usagers, des habitant·es et des partenaires mais aussi en interne à destination des bénévoles et des salarié·es	- Meilleure lisibilité de ce qu'est le centre social, de son projet - Elaboration d'une stratégie de communication à l'échelle de l'ensemble du centre social. - Meilleure connaissance par les habitant·es et par les partenaires de ce qui se fait au centre social - Une meilleure identification des actions et des liens entre elles - Un centre social qui donne envie de s'investir	- Refonte des outils de communication - Adaptation de notre communication aux attentes des habitant·es - Définition d'une politique de communication à l'échelle du centre social - Réalisation de supports de communication variés - Augmentation du nombre de bénévoles, accueil et accompagnement à l'engagement

AXE N° 1 : UN CENTRE SOCIAL QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANT·ES			
Objectifs généraux	**Objectifs opérationnels**	**Résultats attendus (impact social)**	**Indicateurs de résultats**
Permettre aux parents de concilier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle	Proposer des services, des activités et des temps adaptés aux différentes temps de la vie de l'enfant Impliquer davantage les familles dans les projets de chacun des services	- Communication sur nos activités et les modalités d'accès auprès des familles - Mise en œuvre de pratiques éducatives cohérentes - Amélioration de nos actions en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse - Fluidité des temps passerelles entre les différentes tranches d'âge	- Nombre de personnes accueillies - Réunion de rentrée et nombre de parents présents - Création d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents sur le territoire intercommunal - Création d'un « espace jeune » - Participation aux coordinations territoriales - Mise en œuvre d'actions de prévention

AXE N° 2 : UN CENTRE SOCIAL QUI AGIT AVEC ET POUR LES FAMILLES			
Objectifs généraux	**Objectifs opérationnels**	**Résultats attendus (impact social)**	**Indicateurs de résultats**
Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale	Créer des espaces d'accueil, d'écoute, de paroles et de ressources dans la perspective de favoriser et soutenir les relations parents-enfants Valoriser les compétences des parents et des membres de la famille en permettant à chacun de trouver sa juste place	- Diversification des offres afin de les adapter le mieux possible aux besoins des familles - Elargissement des offres sur le territoire - Ouverture à l'ensemble des habitant·es au-delà de ceux qui viennent habituellement - Construction d'une continuité éducative et de complémentarité plutôt qu'une juxtaposition entre les services - Prise en compte des singularités des familles quelle que soit leur situation ou leur composition - Identification d'un espace dédié à la parentalité	- Mise en place d'ateliers parents-enfants - Evolution de Bulles d'Echanges en Lieu d'accueil Enfants Parents agréé par la CAF - Evolution de l'action « Jeux, Jouets, ... Je joue » en ludothèque - Formation des « accueillants » à l'écoute, à la communication bienveillante - Mise en place d'une « maison des parents »

AXE N° 2 : UN CENTRE SOCIAL QUI AGIT AVEC ET POUR LES FAMILLES			
Objectifs généraux	**Objectifs opérationnels**	**Résultats attendus (impact social)**	**Indicateurs de résultats**
Renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux	Permettre aux différents publics du centre social de se rencontrer, toutes générations confondues. Encourager les initiatives des habitant·es et les dynamiques participatives	- Diversité et mixité des publics au sein du centre social et dans les actions mises en œuvre - Mise en place et accompagnement des temps de convivialité propices à la rencontre - Développement de l'engagement bénévole - Accompagnement des habitant·es vers de nouvelles compétences, jusqu'à la prise de responsabilité au sein de l'association. - Intégration des habitant·es dans le choix, la préparation et le déroulement des temps forts, évènements, fêtes - Poursuite des projets solidaires participatifs et soutien des nouvelles initiatives - Participation à la mise en œuvre des temps familiaux	- Proposition de temps forts durant l'année - Construction de relations avec des habitant·es qui ne venaient pas au centre social jusque-là - Nombre d'initiatives - Nombre de bénévoles investis - Mesure du degré de participation

AXE N° 3 : UN CENTRE SOCIAL OUVERT ET ACTEUR DU PARTENARIAT LOCAL			
Objectifs généraux	**Objectifs opérationnels**	**Résultats attendus (impact social)**	**Indicateurs de résultats**
S'appuyer sur la complémentarité avec nos partenaires du territoire pour renforcer la prise en compte des besoins des habitant·es	Renforcer le partenariat existant et en développer de nouveaux	- Meilleure articulation pour répondre aux besoins des habitant·es - Référencement des missions des partenaires - Renforcement des liens - Collaboration dans la durée sur des projets de coopération au-delà de l'organisation d'actions en commun - Construction d'une charte du partenariat	- Nombre de rencontres - Mise en œuvre d'une communication spécifique en direction des associations locales - Lors des manifestations, faire la promotion réciproque des projets de chacun - Mise en place de projets partenariaux - Nombre d'associations adhérent·es
	Participer activement au projet du territoire afin que le projet du centre social fasse articulation avec celui-ci		
Renforcer la vie associative et le rôle des instances de l'association	Promouvoir les différentes formes d'engagement au sein du centre social et au-delà.	- Des habitant·es acteurs - L'accompagnement des initiatives - Information des bénévoles sur ce qui est possible à l'interne et à l'externe (formation du réseau)	- Nombre d'initiatives - Nombre et objet des rencontres avec les bénévoles - Nombre de participants aux commissions
	Développer la capacité des administrateur·trices à aborder les enjeux de transformation du territoire	- Des administrateur·trices outillés - Des administrateur·trices impliqués - Des choix argumentés	- Aide à la prise de parole - Aide à la compréhension des enjeux pour le territoire et pour le centre social - Participation aux rencontres avec les élus, les partenaires - Formations collectives et développement d'une culture commune

DECLINAISON DES ACTIONS EN FONCTION DES AXES ET DES OBJECTIFS

ACTIONS	UN CENTRE SOCIAL QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANT·ES			UN CENTRE SOCIAL QUI AGIT AVEC ET POUR LES FAMILLES		UN CENTRE SOCIAL OUVERT ET ACTEUR DU PARTENARIAT LOCAL	
	L'accueil	Reconnaissance du centre social et de son projet	Conciliation de la vie familiale, personnelle et professionnelle des familles	Les parents et l'exercice de la fonction parentale	Liens sociaux et Initiatives des habitant·es	Le centre social et les partenaires	Rôle des instances et vie associative
L'EAJE Les Petits Malins	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Les loisirs éducatifs pour les adolescents	**X**	**X**		**X**			
Les ateliers parents enfants	**X**	**X**		**X**	**X**		
Bulles d'Echanges	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Jeux, Jouets, ... Je joue !!!	**X**	**X**		**X**		**X**	
Maison des Parents	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**	
Les loisirs éducatifs pour les enfants	**X**	**X**	**X**	**X**			
Le RPE Colin Collines	**X**	**X**		**X**	**X**	**X**	
Semaine verte	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Les sorties et vacances familiales	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Kfé des parents	**X**	**X**		**X**	**X**		

ACTIONS	UN CENTRE SOCIAL QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANT·ES			UN CENTRE SOCIAL QUI AGIT AVEC ET POUR LES FAMILLES		UN CENTRE SOCIAL OUVERT ET ACTEUR DU PARTENARIAT LOCAL	
	L'accueil	Reconnaissance du centre social et de son projet	Conciliation de la vie familiale, personnelle et professionnelle des familles	Les parents et l'exercice de la fonction parentale	Liens sociaux et Initiatives des habitant·es	Le centre social et les partenaires	Rôle des instances et vie associative
Les ateliers du collège	**X**	**X**			**X**	**X**	
L'accompagnement à la scolarité	**X**	**X**	**X**	**X**		**X**	
Les ateliers socioculturels	**X**	**X**			**X**		
Soutien à la vie associative	**X**	**X**				**X**	
Le Kfé des Partenaires	**X**	**X**				**X**	
La fonction accueil	**X**	**X**		**X**	**X**		**X**
L'animation du réseau de bénévoles	**X**	**X**					**X**
Communication et promotion du projet social	**X**	**X**				**X**	**X**
Soutien à la vie quotidienne	**X**	**X**	**X**		**X**	**X**	
Le jardin solidaire	**X**	**X**			**X**	**X**	

ACTIONS	UN CENTRE SOCIAL QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANT·ES			UN CENTRE SOCIAL QUI AGIT AVEC ET POUR LES FAMILLES		UN CENTRE SOCIAL OUVERT ET ACTEUR DU PARTENARIAT LOCAL	
	L'accueil	Reconnaissance du centre social et de son projet	Conciliation de la vie familiale, personnelle et professionnelle des familles	Les parents et l'exercice de la fonction parentale	Liens sociaux et Initiatives des habitant·es	Le centre social et les partenaires	Rôle des instances et vie associative
Les temps passerelles	**X**	**X**	**X**			**X**	
Le centre social hors les murs	**X**	**X**			**X**	**X**	
Biennale de la parentalité	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	**X**	
Le soutien aux projets d'habitant·es	**X**	**X**					

III. Les modalités de l'évaluation

La démarche d'évaluation du projet social ne peut être que permanente même si des temps spécifiques seront balisés au fur et à mesure de son déroulement.

L'évaluation aura plusieurs fonctions :

- Apprécier la pertinence et la qualité des actions et activités proposées, leur cohérence avec les objectifs visés, leur efficience avec les résultats attendus. Cette évaluation sera le point de départ des ajustements nécessaires d'année en année.

- Apprécier l'efficacité sociale du centre social, la qualité et la pertinence des réponses apportées au regard des besoins des habitant·es et de son impact social sur le territoire.

Les espaces mis en œuvre pour assurer l'évaluation du projet social :

- Le conseil d'administration : Bilan annuel de l'activité, temps de travail avec les habitant·es et l'équipe salariée.

- Les habitant·es adhérent·es : Commission de parents, échanges réguliers avec les participants.

- Les habitant·es non adhérent·es : Rencontres prétextes, rencontres informelles.

- L'équipe salariée et bénévole : Réunion d'équipe globale, réunion d'équipe thématiques, rapport d'activité, fiche action, statistique de fréquentation, temps de travail avec les habitant·es et le conseil d'administration.

- Les partenaires dont les partenaires financeurs : Kfé des partenaires annuel, réunion de travail, dialogue de gestion, dossier de financement.

Enfin, il est souhaitable de porter un regard particulier sur :

- La question de la participation des habitant·es à travers l'évolution des membres de l'équipe salariée et du conseil d'administration,
- Les impacts d'une démarche écoresponsable au sein du centre social pour l'équipe et pour les habitant·es.

IV. Les moyens financiers nécessaires à sa réalisation

La situation économique du centre social est saine, les aspects du développement sont pris en compte dans leur globalité et permettent d'être attentif aux dépenses publiques sans que la qualité des actions et des activités n'en pâtisse. La masse salariale qui représente une partie importante du budget global est maitrisée.

Quelques éléments de construction du budget 2024 même si celui-ci n'est pas encore validé et n'a pas fait l'objet d'un dialogue de gestion avec nos partenaires de proximité que sont la communauté de communes et la mairie d'Heyrieux. Nous pouvons cependant dégager quelques éléments :

• Au niveau des emplois

- La masse salariale correspond à 71% du budget global du centre social. Ce pourcentage est stable.

- La nouvelle grille de classification du personnel a été anticipée et construite tout au long de l'année 2023 avec les différentes parties prenantes que sont les membres de l'équipe salariée, les instances représentatives du personnel, les espaces décisionnaires ou d'aide à la prise de décision tels la commission « Ressources Humaines », la commission « Finances », le bureau et le conseil d'administration.

- Les choix de construction réalisés ont permis de contenir l'augmentation de la masse salariale par rapport à 2023 (+ 1.5% en valeur absolue et sur le budget prévisionnel). Pour cela, nous avons favorisé la transversalité des fonctions, la montée en compétences plutôt que l'embauche systématique de nouvelles personnes lorsqu'un poste était vacant, la complémentarité des équipes entre des salarié·es permanent·es, des salarié·es vacataires et des salarié·es en apprentissage. Nous devons cependant être attentifs au coût des remplacements qui grèvent de manière importante et chaque année le bilan comptable.

- Nous avons décidé de changer le prestataire comptable avec lequel nous travaillons et avons fait un nouveau choix d'organisation en interne. Cela devrait nous permettre de mieux assurer le pilotage du centre social et de l'actualiser au fil de l'eau.

- Au niveau des charges de fonctionnement, nous continuons à contenir les frais de logistique suite à l'investissement dans un nouveau logiciel de gestion administrative des adhérent·es et des activités hormis en ce qui concerne les charges liées à la hausse du nombre d'enfants accueillis, notamment durant les périodes de vacances scolaires (passage de 84 enfants à 120 enfants).

- **Au niveau des ressources**

 - Les participations des familles ont progressé sans pour autant que la grille de tarification ne soit touchée. L'augmentation de la fréquentation dans les différents services mis en œuvre par le centre social a un impact direct sur le modèle économique. La validation par la communauté de communes d'une augmentation du nombre d'enfants accueillis a en premier lieu une incidence sur la satisfaction des familles, dans un deuxième temps sur l'accueil mis en œuvre par l'équipe salariée, mais a aussi une incidence sur les recettes de l'association. La prévision de hausse est de 16%.

 - La signature de la Convention Territoriale Globale en 2023 et la revalorisation des prestations de services a également un impact positif pour le centre social avec une hausse prévisionnelle du montant de 9%.

 - Les deux éléments précédents engendrent un soutien des collectivités locales contenu malgré un budget du centre social à la hausse. Nous devrons cependant réfléchir au financement du développement et de l'investissement qui nécessiteront des moyens complémentaires.

En conclusion

La réalisation d'un projet social est une étape clé dans la vie d'un centre social. La réflexion, les échanges, les débats prennent beaucoup plus de place que dans une période ordinaire. Arrivé au terme de son élaboration, il présente une architecture cohérente qui constituera un guide pour le centre social et culturel d'Heyrieux durant les quatre prochaines années de 2024 à 2027.

Il n'en restera pas pour autant figé et nous enrichisserons sa mise en œuvre en restant à l'écoute des habitant·es, des évolutions du territoire.

Les premiers mois de l'année 2024 seront l'occasion de prendre le temps de l'appropriation par les administrateur·trices et salarié·s. Ce sera aussi l'occasion de le communiquer auprès de l'ensemble des parties prenantes que sont les partenaires et surtout les habitant·es.

Pour tout le travail réalisé, nous adressons un grand merci aux professionnel.les et aux administrateur.trices qui ont su s'impliquer et répondre présent.es à chaque étape du processus et construire ensemble un projet de qualité pour les quatre années à venir.

Nous adressons également un merci particulier à nos adhérent·es, à nos partenaires, aux habitant·es du territoire que nous avons mobilisé·es à certaines étapes de ce travail et qui nous ont apporté leur regard, complémentaire au notre.

Fiches actions proposées

Bulles d'échanges : D'un espace de rencontres à un lieu d'accueil enfants-parents

Eléments de description & contexte de l'action :

Bulles d'Echanges est un espace convivial où les enfants, âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur·s parent·s, ou de tout autre adulte référent, sont accueillis de manière libre et sans inscription. La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité. Après plusieurs années de fonctionnement qui ont permis d'ancrer cette action dans le panel de l'offre de soutien à la parentalité et son développement sur différentes communes, nous souhaitons faire évoluer cet espace en un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) agréé par la CAF.
Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale mise en œuvre entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes, la communauté de communes.

Public visé :

- Les parent et futurs parents
- Les enfants de moins de 6 ans
- Les habitants du territoire intercommunal

Objectifs recherchés :

- Favoriser la relation parents/enfants tout en contribuant à l'éveil et la socialisation de l'enfant
- Echanger entre parents sur des préoccupations parentales
- Valoriser les compétences et l'épanouissement des parents
- Rompre l'isolement

Mise en œuvre de l'action :

Bulles d'Echanges se déroule en période scolaire les lundis matins et un samedi matin par mois sur la commune d'Heyrieux, les jeudis matins sur la commune de Valencin, pendant les vacances scolaires le mardi matin sur la commune de Grenay.
Sans inscription préalable, les horaires d'arrivée et départ ne sont pas imposés. Deux personnes accueillent les familles et assurent la fonction d'animation. Les accueillants ne sont pas positionnés dans des fonctions d'expertise ou de conseils, ils font circuler la parole, assurent les échanges et le lien entre les parents et les enfants. Ils permettent à chacun de trouver sa place.

Evaluation & Impact :

- Nombre d'enfants et de parents accueillis
- Lieu d'habitation
- Degré de satisfaction des familles

- Inscription de l'action dans le projet de Pôle Petite Enfance
- Accompagnement des accueillant·es

- Mobilisation des acteurs
- Développement de l'action sur le territoire intercommunal
- Nombre de réunions de coordination

- Elaboration et validation du projet de LAEP en 2024

Échéance : Dès l'année 2024

Promotion du centre social, de son projet, de ses activités

Eléments de description & contexte de l'action :

Le centre social s'interroge sur l'appropriation de son projet par l'ensemble des parties prenantes dans un souci de promotion de son action et de ses activités. Différents supports ont été créés pour permettre au public dans son ensemble d'être mieux informé du projet, des actions, des services que le centre social propose aux habitants : page Facebook, affiches et tracts, mailing, site internet, plaquette annuelle, ….
Le bouche à oreille, la proximité avec les habitants et les adhérents sont tout aussi indispensables pour une bonne compréhension du projet centre social et de sa traduction en actions. La place de l'équipe salariée, bénévoles, des administrateurs est alors essentielle dans cette transmission.

Public visé :

- Les habitants
- Les adhérents
- L'équipe salariée et bénévole
- Les élus
- Les partenaires

Objectifs recherchés :

- Définir une stratégie de diffusion
- Promouvoir le projet et les actions menées
- Permettre une identification des services
- Créer des supports de communication adaptés pour faciliter l'accès à l'information
- Développer des manifestations portées par le centre social hors des murs

Mise en œuvre de l'action :

Nous œuvrons à la mise en place d'un plan de communication adapté en fonction des publics visés (adhérents, habitants, élus, partenaires). Les supports de communication doivent être diversifiés afin de répondre aux exigences et aux besoins actuels. Pour cela, nous envisageons une refonte de nos outils de communication (certains devant être repensés, d'autres actualisés) et la relance et le développement de rencontres propices aux échanges. L'appropriation du projet social est aussi indispensable pour que le dénominateur commun à notre action soit un point d'appui aux équipes. Des temps de travail en commun seront donc mis en œuvre.

Evaluation & Impact :

- Diffusion régulière de l'information
- Retours sur les outils mis en oeuvre (site internet, page Facebook, …)
- Reconnaissance de la structure dans ses missions et ses domaines d'activité, de sa légitimité
- Distribution de la plaquette auprès des partenaires du territoire
- Participation à des manifestations locales
- Mesure d'impact de la communication dans le fonctionnement du centre social
- Appropriation de l'équipe salariée et bénévole de ce qu'est le centre social, des actions

Échéance : Dès l'année 2024

Jeux, Jouets, ... Je Joue !!! : D'un espace jeux à une ludothèque

Eléments de description & contexte de l'action :

Jouer à un jeu de société permet de se divertir et aussi de développer différentes aptitudes. Le jeu développe des capacités cognitives et comportementales, le sens de l'observation, la réactivité et la concentration, la créativité, d'aiguiser la logique, d'apprendre à patienter, à gagner et à perdre, de renforcer la confiance en soi. Cela permet également de rapprocher les personnes et de renforcer les relations, d'en créer de nouvelles autour d'une activité qui rassemble. Le centre social actuellement organise le prêt de jeux de société , organise des temps autour du jeux de société.
Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Convention Territoriale Globale mise en œuvre entre la Caisse d'Allocations Familiales, les communes, la communauté de communes.

Public visé :

- Les familles du territoire intercommunal
- Les groupes constitués (accueil de loisirs, classe, ...)
- Le réseau local engagé sur le jeu de société

Objectifs recherchés :

- Permettre l'accès au jeu de société à tous
- Proposer une gamme de jeux variés adaptés à tout type de publics
- Contribuer à tisser du lien social et favoriser la rencontre interculturelle et intergénérationnelle
- Mettre en place des temps de jeux conviviaux ouverts à tous

Mise en œuvre de l'action :

Actuellement, l'action « jeux, Jouets, ... Je Joue !!! » permet aux familles d'emprunter des jeux de société parmi un corpus de jeux adaptés pour les différentes tranches d'âge. Deux permanences par semaine le mercredi et le vendredi en fin d'après-midi sont organisées et dédiées à la gestion des prêts. Il existe également des temps ouverts ponctuels pour jouer. A ce titre, le centre social participe à des manifestations organisées par d'autres et apportent spécialité et diversité autour des jeux de société. Le développement d'une ludothèque a pour objet le développement de la place du jeu sur le territoire intercommunal, le soutien aux acteurs locaux.

Evaluation & Impact :

- Nombre d'enfants et de parents accueillis
- Nombre de structures utilisatrices
- Diversité des jeux
- Lieu d'habitation
- Degré de satisfaction

- Mobilisation des acteurs
- Développement de l'action sur le territoire intercommunal
- Accompagnement des acteurs locaux qui utilisent le jeu de société comme outil dans une démarche de lien social
- Nombre de réunions de coordination

- Elaboration et validation du projet de ludothèque

Échéance : A compter de 2025

Le Kfé des Partenaires

Eléments de description & contexte de l'action :

Le centre social est convaincu que travailler collectivement sur un projet permet d'enrichir ce dernier dans une démarche de réciprocité. Le point de départ du Kfé des Partenaires est né de la démarche de travail mise en place dans le cadre du diagnostic partagé concernant l'analyse des besoins sociaux du territoire intercommunal et de l'élaboration des priorités de la Convention territoriale Globale. Le centre social a ensuite initié à son échelle un Kfé des partenaires en fin d'année 2022 sur deux thématiques : la construction de la 2ème édition de la Biennale de Parentalité et le travail d'évaluation du projet social dans la perspective d'élaboration du projet social 2024-2027. Ces rencontres ont permis à des acteurs variés du territoire de se rencontrer, de se découvrir et de travailler à la construction de projet.

Public visé :

- Les acteurs éducatifs locaux
- Les partenaires
- Les élus
- Les habitants concernés par les sujets proposés

Objectifs recherchés :

- Favoriser la rencontre et la connaissance des acteurs du territoire
- Renforcer la dynamique partenariale pour favoriser l'émergence des projets collectifs
- Echanger sur les enjeux du territoire
- Permettre un maillage plus cohérent afin d'améliorer l'accompagnement des habitants

Mise en œuvre de l'action :

Les rencontres sont construites 3 à 4 fois par an, dans un cadre convivial propice aux échanges, avec des thématiques définies selon les besoins du territoire. La régularité des rencontres permettra à chacun de s'inscrire dans cet espace d'échanges et de se l'approprier.
Le centre social souhaite enclencher de nouvelles thématiques de travail en commun en organisant dès le début de l'année 2024 de nouveaux Kfés des Partenaires.
Une première thématique semble se dégager d'ores et déjà autour du handicap, questionnement partagé lors de réunions partenariales piloté par la communauté de communes.

Evaluation & Impact :

- Thématiques abordées
- Nombre de partenaires présents
- Renforcement du partenariat
- Mutualisation de moyens
- Construction collective de projets, organisation de temps forts et d'action
- Collaboration des partenaires dans la durée

Échéance : Dès l'année 2024

Le Kfé des Ainé·es : Bien vieillir sur le territoire

Eléments de description & contexte de l'action :

L'Analyse des Besoins Sociaux réalisée en 2021-2022 a démontré que la population des sénior·es est une part importante du territoire dont la population a tendance a vieillir. La tranche d'âge des 60 à 70 ans est importante et représente une tranche de population active et demandeuse. 3 éléments principaux ressortent du diagnostic : des problématiques de mobilité (difficultés de déplacement, situations d'isolement, ...), des problématiques générationnelles (absence de service public et une dématérialisation qui prend de plus en plus de place au quotidien, ...), des problématiques contextuelles depuis la crise épidémique (exacerbation de certaines craintes liées à une vulnérabilité sanitaire, déstabilisation des liens sociaux, évolution de la population.

Public visé :

- Les habitants
- Les adhérents
- Les élus
- Les partenaires

Objectifs recherchés :

- Prévenir des difficultés liées au vieillissement
- Répondre aux besoins repérés de cette population
- Permettre l'ouverture aux autres, développer et maintenir le lien social
- Renforcer les liens sociaux et rompre l'isolement
- Valoriser les habitants séniors porteurs de compétences

Mise en œuvre de l'action :

Le centre social et culturel a une fonction qui va au-delà de la mise en place de services pour répondre aux besoins d'accueil des familles. Le public sénior exprime principalement des envies et des besoins de lien social, souvent un besoin d'accompagnement aux droits, d'actions de prévention pour bien vieillir et d'accès à des loisirs. Aussi, le centre social propose un panel d'activités et d'espaces qui participent au soutien de la qualité de vie de ce public en favorisant une bonne santé physique et psychique (des activités de loisirs, des activités physiques adaptées, des ateliers de prévention, une aide à la mobilité, des initiations à l'utilisation des outils numériques, ...)

Evaluation & Impact :

- Nombre de sénior·s qui participent aux différents temps
- Inscriptions de nouveaux séniors au centre social
- Lieu d'habitation
- Degré de satisfaction des personnes
- Diversification des ateliers
- Qualité des échanges

- Mobilisation des acteurs
- Développement de partenariats locaux

Échéance : Dès l'année 2024

L'animation du réseau de bénévoles

Eléments de description & contexte de l'action :

Le centre social et culturel d'Heyrieux ne peut pas fonctionner sans l'investissement des bénévoles. Cet investissement revêt différentes formes, du soutien ponctuel à la mise en œuvre d'une manifestation au pilotage de l'association dans le cadre du conseil d'administration en passant par l'organisation régulière d'un atelier tout au long de l'année.
Le centre social favorise la prise d'initiatives des habitants. Il offre à chacun la possibilité de s'impliquer dans les actions et le projet du centre social. Il accompagne les personnes dans leur volonté de s'engager et met en œuvre des conditions respectueuses de l'engagement et des évolutions individuelles.

Public visé :

- Les habitants
- Les adhérents
- Les bénévoles et futur·es bénévoles

Objectifs recherchés :

- Promouvoir les différentes formes d'engagement au sein du centre social et au-delà
- Accompagner les habitants vers de nouvelles compétences, jusqu'à la prise de responsabilité au sein de l'association
- Valoriser l'engagement bénévole dans les actions du centre social

Mise en œuvre de l'action :

Le centre social a structuré un parcours d'engagement permettant aux personnes qui le souhaitent de s'investir dans la gouvernance de l'association, de s'outiller pour la prise de responsabilité, d'avoir des clés de compréhension. Pour les autres formes d'investissement, il est nécessaire de construire des repères communs avec les responsables de pôles et d'actions, afin d'offrir à chaque bénévole l'occasion d'exercer ses fonctions dans de bonnes conditions. Un protocole d'accueil (information, accueil et accompagnement), des habitants qui désirent exercer une activité bénévole au sein du centre social, est à formaliser et à communiquer.

Evaluation & Impact :

- Nombre de bénévoles investis au sein du centre social
- Mise en place d'un protocole d'accueil des nouveaux bénévoles
- Mise en place de temps conviviaux d'information, d'échanges et de formation à destination des bénévoles
- Meilleure connaissance du projet par les habitants et implication dans les instances
- Degré de satisfaction des bénévoles
- Formalisation des engagements réciproques en lien avec le bénévolat

Échéance : Dès l'année 2024

La Maison des Parents

Eléments de description & contexte de l'action :

La Maison des Parents a pour objectif d'offrir aux parents et futurs parents un panel de services dans un même et unique endroit. La Maison des Parents comme le préconise le rapport des 1000 premiers jours incarne un espace identifié, une réponse globale et intégrée aux besoins des parents et des jeunes enfants, s'organisant autours des principes suivants : développement favorable et bien-être de tous les enfants, réduction des inégalités et valorisation de la mixité sociale, valorisation des ressources parentales, accompagnement de la loi contre les violences éducatives ordinaires, ...
Nous sommes pour cela en veille sur le dispositif énoncé par la CNAF et qui concerne les Maisons des 1000 jours.

Public visé :

- Les parent et futurs parents
- Les familles
- Les habitants du territoire intercommunal
- Les acteurs éducatifs

Objectifs recherchés :

- Avoir un lieu unique identifié par les familles dans lequel sont regroupés de nombreux services et actions de soutien à la parentalité
- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour un accueil inconditionnel des familles
- Proposer aux familles un lieu ressources avec des services de soutien à la parentalité

Mise en œuvre de l'action :

Le centre social est engagé dans différentes actions de soutien à la parentalité : des temps d'accueil et d'information pour accompagner les parents sur les problématiques parentales rencontrées « Parentalité ça se discute », un espace de rencontre pour les parents et enfants de moins de 6 ans « Bulles d'Echanges », des temps d'éveil et de pratique d'activité pour les enfants et leurs parents « Le Kfé des Parents », des actions en faveur du répit parental « Soirées Pyjama ». Nous envisageons de construire de la cohérence et du lien entre les différentes actions avec un lieu identifié, des permanences chaque semaine et des accueils délocalisés sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Evaluation & Impact :

- Nombre d'enfants et de parents accueillis
- Lieu d'habitation
- Degré de satisfaction des familles

- Inscription de l'action dans le projet de Pôle Petite Enfance
- Accompagnement des accueillant·es

- Mobilisation des acteurs
- Développement de l'action sur le territoire intercommunal
- Nombre de réunions de coordination

Échéance : D'ici la fin du projet

Annexes

I. Outil d'évaluation du fonctionnement global du centre social
II. Outil d'évaluation du travail partenarial
III. Outil d'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social

Evaluation du fonctionnement global du centre social

C'est un document qui permet d'avoir une évaluation du fonctionnement global du centre social. L'idée n'est pas de faire une lecture point par point avec les personnes qui seront rencontrées mais plutôt d'avoir une discussion ouverte sur les grandes thématiques (accueil, information, communication, place laissé aux habitants, aux usagers et aux adhérents dans le fonctionnement, envie de s'investir dans le fonctionnement, …). Il est par contre important qu'à l'issue de chaque rencontre, les « interviewers », les « enquêteurs » puissent prendre le temps de synthétiser ce qui aura été dit sur le document afin que l'exploitation puisse être simplifiée. Cela nécessite d'avoir une bonne appropriation du document afin de donner le cadre général et de favoriser des rebonds en fonction de ce qui sera dit par les personnes.

Le centre social et culturel

- Participez-vous à certaines actions ou activités ? Oui ❒ Non ❒
- Si oui, lesquel·les ?

……

……

……

- Etes-vous satisfait de ce que le centre social et culturel propose ? Oui ❒ Non ❒
- Si vous n'êtes pas satisfait, quelles en sont les raisons ?
 - Vous ne vous sentez pas concerné ❒
 - Vous n'en avez pas connaissance ❒
 - Vous n'êtes pas disponible aux heures proposées ❒
 - Vous êtes trop sollicité par le centre social et ne pouvez participer à tout ❒
 - Le coût est trop élevé ❒
 - Autres ❒
- De manière générale, qu'attendez-vous du centre social ?

……

……

……

……

……

L'accueil

- Etes-vous satisfait des horaires d'ouverture au public ? Oui ❒ Non ❒
- Quand vous venez ou téléphonez au centre social :

	Accueil physique		Accueil téléphonique	
Vous sentez vous accueilli ?	Oui ❒	Non ❒	Oui ❒	Non ❒
Vous sentez-vous écouté ?	Oui ❒	Non ❒	Oui ❒	Non ❒
Trouver-vous des réponses à vos questions ?	Oui ❒	Non ❒	Oui ❒	Non ❒
Trouvez-vous l'espace convivial ?	Oui ❒	Non ❒	Oui ❒	Non ❒

- Quelles améliorations vous sembleraient nécessaires ?

……

……

……

Sa communication

- Etes-vous informé sur la vie du centre social et culturel ? Oui ❒ Non ❒
- Si oui comment ?

Site internet ❒
Journal du centre social ❒
Brochure municipal et intercommunal ❒
Panneau lumineux ❒
Plaquette, tracts, affiches ❒
La presse ❒
Bouches et oreilles ❒

Au sein du centre social ❒
Dans les structures gérées par le centre social ❒
Dans les mairies ❒
Chez les commerçants ❒

Envie de vous investir

- Avez-vous envie de participer à la vie du centre social ? Oui ❒ Non ❒
- Si oui pour :

Donner un coup de main ❒
Participer à l'élaboration d'une action ❒
Réfléchir aux projets de l'association ❒

- Dans le secteur de :

Petite enfance ❒
Enfance ❒
Jeunesse ❒
Famille/adulte ❒
Animations de la vie locale ❒

Evaluation du travail partenarial

Quel regard portez-vous sur le territoire ?

……

……

……

……

……

Quel regard portez-vous sur le centre social ?

……

……

……

……

……

Quel regard portez-vous sur le travail réalisé ?

……

……

……

……

……

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le travail de coopération entre la collectivité ou l'institution que vous représentez et le centre social ? Et demain ?

……

……

……

……

……

Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social

Par l'équipe salariée

Actions	Objectifs	Conformité au regard du projet social / aux objectifs				Si non, pour quelles raisons ?	Analyse Quantitative : nombre de participants différents, en moyenne, …	Analyse Qualitative (au regard des objectifs) : les éléments facilitant, les causes d'insuccès, rythme,	Perspectives
									

Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du projet social

Avec les adhérents et les habitants à partir des actions

	Connait	Utilise	Modalités d'inscription	Locaux et matériels	Tarifs	Activités	Horaires
Action / Service ……							
Action / Service ……							
Action / Service ……							
Action / Service ……							
Action / Service ……							
Concernant les activités en direction du pôle ……, quelles évolutions, améliorations ou nouveautés souhaiteriez-vous que le centre social mette en place ?							